

SOMMAIRE

Pages

**AVIS adopté par le Conseil économique et social
au cours de sa séance du 18 novembre 1998I - 1**

I - PERSPECTIVES MONDIALES : UN SCÉNARIO

« MODÉRÉMENT OPTIMISTE ».....3

A - LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE ASIATIQUE3

B - LE RALENTISSEMENT AMÉRICAIN5

C - L'ÉVOLUTION EN EUROPE7

D - LES CONDITIONS MONÉTAIRES.....7

E - COMPARAISONS8

F - UN SCÉNARIO PESSIMISTE9

II - PERSPECTIVES FRANÇAISES13

A - LA LOGIQUE DE LA CROISSANCE PREVUE14

B - LES CRÉATIONS D'EMPLOIS15

C - LA DEMANDE INTERIEURE15

D - LES PRIX ET LA MONNAIE.....16

E - LES ÉCHANGES EXTERIEURS.....19

F - LE CHÔMAGE22

CONCLUSION25

ANNEXE A L'AVIS27

SCRUTIN N° 127

SCRUTIN N° 229

DÉCLARATIONS DES GROUPES31

AVIS

**adopté par le Conseil économique et social
au cours de sa séance du 18 novembre 1998**

L'article 2 du décret du 6 septembre 1984 relatif à l'organisation du Conseil économique et social prévoit que la section des problèmes économiques généraux et de la conjoncture doit soumettre des rapports périodiques de conjoncture économique.

La présentation de l'avis sur la « *conjoncture au second semestre 1998* » a été confiée à M. Jean-Claude Casanova¹.

Pour son information, la section a procédé à l'audition de M. Jean-Philippe Cotis, Directeur de la Prévision au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

*
* *

I - PERSPECTIVES MONDIALES : UN SCÉNARIO « MODÉRÉMENT OPTIMISTE »

Les hypothèses économiques pour 1999 présentées par le gouvernement reposent sur une double constatation :

- la France, fortement intégrée à la zone euro, partagera l'évolution conjoncturelle favorable de cette zone ;
- l'ampleur de la croissance prévue pour la zone euro dépendra de l'évolution des ralentissements à l'oeuvre dans le reste du monde et des conséquences que ces ralentissements exerceront en Europe.

Les deux sources de ralentissement, extérieures à l'Europe, selon le rapport du gouvernement, tiennent, pour l'instant, à l'Asie et à l'Amérique du Nord.

A - LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE ASIATIQUE

Il convient de distinguer le cas des pays émergents d'Asie et celui du Japon.

Les principaux pays émergents d'Asie connaissent en 1998 une diminution de la croissance de leur PIB de plus de 5 %. Ils amélioreraient leur situation en 1999, sans retrouver encore leur rythme de croissance antérieur. La croissance du PIB pour les cinq principaux pays émergents d'Asie (Corée du Sud, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Philippines) évoluerait comme suit : 8,3 % en 1996 ; 6,8 % en 1997 ; 1,4 % en 1998 ; 3,2 % en 1999.

Le plancher, pour eux, de ce que l'on appelle « la crise asiatique » aurait donc été atteint en 1998.

Cette crise est imputable à la dégradation de la situation financière des banques et des entreprises et à la fuite des capitaux à court terme étrangers. Elle a entraîné un effondrement des devises de la zone. L'assèchement des liquidités a freiné aussi la demande intérieure et a réduit les effets positifs de la dépréciation du change en terme de croissance.

¹ L'ensemble du projet d'avis a été adopté par un vote au scrutin public par 91 voix contre 38 et 36 abstentions (Voir le résultat du scrutin n° 1 en annexe).

La détérioration de la situation en Asie a, bien entendu, provoqué aussi le retrait des investisseurs internationaux. Ceux-ci ont témoigné d'un pessimisme comparable à l'optimisme qui les avait conduits dans cette partie du monde.

Ils avaient, sans doute, sous-évalué les risques qu'ils courraient en finançant, en devises et à court terme, les investissements considérés désormais comme douteux dans le secteur immobilier et dans celui des exportations. Peut-être surévaluent-ils les risques qu'ils courent en conservant leurs positions.

Ces économies ont également pâti du rattachement trop rigide de leur monnaie au dollar et de l'appréciation de celui-ci à partir de 1997.

Selon la Banque des règlements internationaux, que cite le Rapport économique, social et financier, au second semestre de 1997, les banques occidentales ont retiré d'Asie plus de 29 milliards de dollars (soit 2,7 % du PIB de la zone) de créances à court terme. Des mouvements de capitaux de cette ampleur ne pouvaient que rompre **l'ancrage** des monnaies locales au dollar. D'où les dévaluations en chaîne qui se sont produites : modérées à Singapour et à Taïwan, considérables en Corée du Sud et en Indonésie.

Ces dépréciations ont entraîné de nombreuses faillites (par interruption des crédits) et une baisse de la valeur des actifs mobiliers et immobiliers.

Malgré les prêts bilatéraux ou multilatéraux accordés aux pays les plus touchés, le résultat global de ces mouvements a été une « *réaction macro-économique brutale* » : une diminution d'environ 10 % de la demande intérieure en 1998, d'une part parce que l'investissement productif s'est effondré et d'autre part parce que le chômage et la baisse du pouvoir d'achat ont réduit la demande des ménages.

Cette baisse de la demande a réduit les importations. De leur côté, malgré la dépréciation des changes, les exportations ont peu progressé. Ces pays ont donc amélioré leur solde courant.

La crise asiatique a aggravé la situation du **Japon**, en réduisant ses débouchés, en affaiblissant davantage encore son secteur bancaire très engagé en Asie, en diminuant aussi la confiance des ménages.

Après avoir perdu près de 2 points en 1998, le PIB japonais ne se redresserait que de 1 % en 1999. Cette perspective de reprise est suspendue, toujours selon le rapport gouvernemental : d'une part, à l'efficacité de la restructuration bancaire, problème central du Japon depuis le début des années 1990 ; d'autre part, à la relance de la demande par la voie budgétaire.

Fig. 1 : Prévisions de croissance et de solde courant en Asie

	CROISSANCE DU PIB			SOLDE COURANT (EN POINTS DE PIB)		
	1997	1998	1999	1997	1998	1999
Asie (hors Moyen-Orient)	5,2	0,2	2,5	+ 1,3	+ 2,8	2,0
dont :						
• Japon	0,8	- 2,0	1,0	+ 2,4	+ 3,1	3,5
• Pays émergents	7,0	1,2	3,2	+ 1,0	+ 3,0	1,7
dont :						
Asie orientale hors le monde chinois (Chine, Hongkong, Taïwan, Singapour)	4,2	- 7,0	- 0,9	- 2,7	+ 3,5	3,0

Source : Direction de la Prévision

Fig. 2 : Conséquences de la crise asiatique pour l'Europe
(Ecart par rapport à un scénario sans crise)

	CRISE DANS LES PAYS ÉMERGENTS D'ASIE		CRISE AU JAPON		TOTAL		BAISSE DES TAUX OBLIGA- TAIRES ET DÉTENTE MONÉTAIRE		IMPACT GLOBAL DE LA CRISE (Y compris baisse du prix du pétrole)	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Niveau du PIB (en %)										
Union européenne	- 0,5	- 0,8	- 0,4	- 0,9	- 0,9	- 1,7	0,3	0,8	- 0,6	- 0,8
Allemagne	- 0,6	- 1,0	- 0,5	- 1,1	- 1,1	- 1,7	0,4	1,0	- 0,6	- 1,0
France	- 0,5	- 0,8	- 0,3	- 0,9	- 0,8	- 1,7	0,2	0,7	- 0,5	- 0,9
Niveau des prix (en %)										
Union européenne	- 0,5	- 1,0	- 0,2	- 0,8	- 0,7	- 1,8	0,0	0,3	- 0,7	- 1,6
Allemagne	- 0,3	- 1,0	- 0,1	- 0,6	- 0,4	- 1,6	0,0	0,3	- 0,3	- 1,4
France	- 0,2	- 0,6	- 0,2	- 0,7	- 0,4	- 1,3	0,0	0,1	- 0,5	- 1,3

Source : Estimation Direction de la Prévision

B - LE RALENTISSEMENT AMÉRICAIN

Le ralentissement de l'économie américaine en 1998 est imputable, dans un premier temps, au recul des exportations vers l'Asie et aux conséquences, en termes de compétitivité, de l'appréciation antérieure du dollar. Ce double effet négatif, provenant de l'extérieur, a joué dès le début de l'année 1998.

En raison de l'évolution du dollar, et si la situation asiatique se stabilisait, cet effet s'atténuerait, mais le freinage de la demande intérieure prendrait le relais et entraînerait une diminution nette de la croissance des Etats-Unis en 1999 : 1,9 % pour 3,4 % en 1998.

Le freinage de la demande intérieure s'expliquerait par la reconstitution de l'épargne, tombée à un très bas niveau, et par la diminution de l'investissement des entreprises du fait de la contraction des profits et de l'augmentation des capacités de production. Selon le Rapport économique, social et financier,

l'accélération observée des coûts salariaux et la modération des tensions pour l'usage du capital devraient peser sur les créations d'emplois.

Un mouvement analogue, mais de moindre ampleur, devrait être observé au Canada.

Fig. 3 : Croissance du PIB des principales économies développées

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Allemagne	-1,2	2,7	1,8	1,4	2,2	2,6	2,7
Royaume-Uni	2,1	4,3	2,7	2,2	3,4	2,3	1,6
Italie	- 1,2	2,2	2,9	0,7	1,5	1,8	2,4
Belgique	- 1,5	2,4	2,1	1,5	2,9	2,9	2,8
Pays-Bas	0,8	3,2	2,3	3,3	3,4	3,6	3,1
Espagne	- 1,2	2,1	2,9	2,3	3,4	3,9	3,6
UEM hors France	- 0,9	2,6	2,4	1,6	2,5	2,8	2,9
France	- 1,3	2,6	2,0	1,3	2,2	3,1	2,7
UEM (zone euro)	- 1,0	2,7	2,4	1,6	2,5	2,9	2,8
UE à 15	- 0,5	2,9	2,4	1,7	2,6	2,8	2,6
Etats-Unis	2,3	3,5	2,3	3,4	3,9	3,4	1,9
Canada	2,5	3,9	2,2	1,2	3,7	3,4	3,0
Japon	0,3	0,7	1,4	4,1	0,8	-2,0	1,0
OCDE	0,9	2,8	2,2	2,8	2,9	2,3	2,1

Source : Comptes nationaux, OCDE, Direction de la Prévision

Avant d'aborder la perspective de l'économie européenne, il convient de retenir, dans le rapport gouvernemental, les indications essentielles concernant les autres parties du monde et les échanges internationaux :

- un net ralentissement de la croissance est prévu pour l'**Amérique latine (2,9 %)** et notamment pour le Brésil en 1998. « *Ces effets pourraient s'estomper en 1999 et la croissance revenir à un niveau proche de 4 %* », si ces pays résolvaient leurs principales difficultés en matière de change et d'endettement ;
- un recul de l'activité en **Europe centrale et orientale**, surtout en Russie, en 1998. Si la crise russe ne se propageait pas et ne s'approfondissait pas, la croissance des autres pays pourrait repartir en 1999 ;
- une remontée du prix du pétrole en 1999 permettant de rétablir la croissance dans les **pays de l'OPEP** et contribuant à des hausses de prix dans les pays importateurs ;
- les exportations des **pays émergents d'Asie** devraient en 1999 bénéficier des dépréciations de change survenues dans ces pays et de leurs capacités de production rendues disponibles. Cette pression concurrentielle contribuerait à modérer les prix dans les pays européens ;

- la croissance du **commerce mondial** s'infléchirait en 1998-1999 (+10,1 % en 1997, + 7,3 % en 1998 et + 5,4 % en 1999) pour toutes les raisons évoquées plus haut.

C - L'ÉVOLUTION EN EUROPE

Il importe de distinguer entre la situation de l'économie britannique, qui obéit à un cycle propre, et celle de la zone euro.

La croissance britannique prévue pour le PIB s'élève à 2,3 % en 1998 et 1,6 % en 1999. Ce ralentissement résulte des réactions aux tensions inflationnistes qui se sont développées avec la croissance du PIB de 1994 à 1997 (3,1 %). En effet, les taux d'intérêt à court terme sont passés de 6 % en mai 1997 à 7,5 % en 1998 et la livre sterling s'est appréciée sur les marchés des changes. On prévoit, toutes choses égales par ailleurs, que le ralentissement de la demande en 1999 favorisera l'assouplissement des conditions monétaires.

Dans la zone euro, la croissance atteindrait 2,9 % en 1998 et 2,8 % en 1999. Ces prévisions, relativement satisfaisantes, s'expliquent par les raisons suivantes :

- une bonne orientation de la consommation privée grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat du revenu disponible (+ 2,6 % en 1998 et + 2,9 % en 1999), grâce au recul du chômage et, enfin, grâce au niveau peu élevé des taux d'intérêt ;
- une nouvelle accélération de l'investissement productif grâce aux anticipations de croissance et à la baisse des taux d'intérêt à long terme.

En revanche, la contribution des stocks à la croissance serait nulle et les exportations hors zone euro seraient affectées par la crise asiatique. En raison de la hausse de la demande intérieure, la croissance des importations resterait forte. Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance deviendrait légèrement négative en 1999.

D - LES CONDITIONS MONÉTAIRES

Les conditions monétaires resteraient favorables dans la zone euro.

On pouvait encore, en septembre, estimer que la politique monétaire ne changerait pas aux Etats-Unis et qu'au Royaume-Uni elle demeurerait légèrement restrictive. Depuis octobre, ces deux pays ont abaissé leurs taux d'intérêt, conformément aux anticipations des marchés.

Au Japon, les taux d'intérêt restent extrêmement bas mais la détérioration de la situation des banques rend, pour l'instant, inefficace la politique monétaire expansionniste.

L'Europe continentale a bénéficié des conséquences de la crise asiatique (baisse des prix des importations et baisse des taux d'intérêt du fait de l'abondance de capitaux). Il ne s'est donc produit aucun resserrement des conditions monétaires depuis octobre 1997. La croissance dans sa phase ascendante bénéficie ainsi de taux de crédits favorables. Au sein de la zone euro,

la convergence des taux courts se poursuit vers le bas de la fourchette. De même, la certitude des participations italienne et espagnole à l'euro contribue à faire converger vers le bas, comme on l'a vu récemment, les taux d'intérêt à long terme de la zone.

E - COMPARAISONS

La prévision gouvernementale de l'évolution mondiale a été établie en septembre 1998.

Elle ne diverge pas fondamentalement des prévisions établies à la même époque par le Fonds monétaire international et par les principaux centres d'observation des conjonctures.

Les tableaux suivants permettent de comparer ces prévisions. Ils retiennent celles établies par le Fonds monétaire international (*World economic outlook*, IMF, 30 septembre 1998, page 32) et celles tirées des « *Consensus forecasts* » qui réunissent les prévisions de plus de 200 institutions et établissent à partir d'elles des moyennes, baptisées « *consensus* ».

Fig. 4 : Croissance du PIB
Comparaison des prévisions pour 1998

PAYS	PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1999	FMI	CONSENSUS FORECASTS (SEPTEMBRE 1998)	CONSENSUS FORECASTS (OCTOBRE 1998)
Allemagne	2,6	2,6	2,7	2,6
Royaume-Uni	2,3	2,3	2,2	2,5
Italie	1,8	2,1	2,1	1,9
Belgique	2,9	--	2,7	2,7
Pays-Bas	3,6	--	3,7	3,6
Espagne	3,9	--	3,8	3,8
France	3,1	3,1	3,0	3,0
UEM (zone euro)	2,9	2,9	2,9	2,9
UE à 15	2,8	3,0	2,8	2,8
Etats-Unis	3,4	3,5	3,4	3,4
Canada	3,4	3,0	2,9	3,0
Japon	- 2,0	- 2,5	-1,8	- 2,5

Sources : Rapport économique, social et financier associé au projet de loi de finances pour 1999 ; FMI ; Consensus forecasts (Londres).

Fig. 5 : Croissance du PIB
Comparaison des prévisions pour 1999

PAYS	PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1999	FMI	CONSENSUS FORECASTS (SEPTEMBRE 1998)	CONSENSUS FORECASTS (OCTOBRE 1998)
Allemagne	2,7	2,5	2,4	2,3
Royaume-Uni	1,6	1,2	1,1	1,0
Italie	2,4	2,5	2,4	2,2
Belgique	2,8	--	2,5	2,1
Pays-Bas	3,1	--	2,9	2,7
Espagne	3,6	--	3,7	3,4
France	2,7	2,8	2,5	2,4
UEM (zone euro)	2,8	2,8	2,6	2,5
UE à 15	2,6	2,5	2,4	2,3
Etats-Unis	1,9	2,0	2,1	2,0
Canada	3,0	2,5	2,3	2,2
Japon	1,0	0,5	0,3	- 0,2

Sources : Rapport économique, social et financier associé au projet de loi de finances pour 1999 ; FMI ; Consensus forecasts (Londres).

F - UN SCÉNARIO PESSIMISTE

Le rapport gouvernemental considère que ses prévisions reposent sur « *un scénario modérément optimiste* » de l'évolution de l'économie mondiale. Rien n'autorise aujourd'hui à envisager un scénario plus optimiste. Il est légitime, en revanche, de dessiner des contours plus pessimistes non point parce qu'une telle éventualité serait plus probable mais pour souligner qu'elle n'est pas impossible. Dans cette hypothèse, les capacités de réaction et de coordination des politiques économiques seraient davantage encore mises à l'épreuve.

Constatons que, depuis sept mois, les prévisions moyennes des principaux instituts concernant la croissance du PIB en 1999 ont constamment été révisées à la baisse : pour le Japon, de 0,8 % à - 0,2 % ; pour l'Allemagne de 2,7 % à 2,3 % ; pour le Royaume-Uni de 1,9 % à 1,0 % ; pour l'Italie de 2,7 % à 2,2 % et pour le Canada de 2,8 % à 2,2 %. Pour les Etats-Unis, l'inflexion moyenne des prévisions est survenue plus tard : la prévision est restée de 2,2 % de juin à août 1998, elle s'est établie à 2,0 % en octobre. Elle sera peut être plus faible pour la moyenne des prévisions à la fin de novembre. La banque Morgan, le 7 octobre dernier, annonçait pour 1999 une croissance de 0,1 %.

Or, le fait que depuis septembre les considérations sur les perspectives de l'économie américaine ne cessent de s'assombrir et le fait que rien n'interdit de penser que les révisions à la baisse intervenues depuis six mois pour l'ensemble du monde aient atteint un palier à la fin de septembre, invitent à examiner avec attention les raisons qui justifient une vision plus pessimiste de l'évolution de l'économie internationale en 1999.

Au préalable, il faut souligner les effets possibles sur l'évolution de la conjoncture internationale des variations de prix des actifs financiers. Dans la conjoncture internationale présente, **l'évolution des valeurs boursières** peut jouer un rôle important en influençant l'économie réelle.

En Asie du Sud-Est et aux Etats-Unis, la hausse des valeurs mobilières a dopé la croissance depuis sept ans ; mais si les bourses continuent de chuter, elles peuvent considérablement la freiner. Les variations boursières sont largement dues à des changements dans l'appréciation des risques encourus (prime de risque ou « *risk premium* »). Si cette prime de risque s'élève pour les actions par rapport aux obligations, les investisseurs exigent une rentabilité future des actions plus élevée pour compenser le risque couru en investissant. L'augmentation de la prime de risque entraîne une baisse du prix des actions, puisque seule celle-ci permet d'augmenter le rendement escompté.

La plupart des observateurs considèrent aujourd'hui que ce sont les fortes fluctuations de ces primes de risque qui entraînent les fluctuations boursières. Si l'incertitude décroît dans le monde et que les prix des actifs financiers conservent des valeurs satisfaisantes, la croissance se poursuit. A l'inverse, si l'incertitude augmente, cela peut conduire à la récession. De tels enchaînements se sont produits en 1997 en Asie. Les brusques retraits de capitaux ont provoqué des récessions, des crises de paiement et des ajustements monétaires en Indonésie, en Thaïlande et en Corée du Sud. Cela a entraîné dans les autres pays émergents, par diffusion de l'inquiétude, une augmentation des primes de risque et un accroissement du coût du capital pour les gouvernements. Mais cela n'a pas produit d'effet négatif aux Etats-Unis et en Europe. Au contraire, l'inquiétude diffuse pour l'Asie et les pays émergents renforçait la confiance dans les pays développés. C'est ce qui explique que, parallèlement aux premières difficultés asiatiques, les valeurs boursières aient continué à croître aux Etats-Unis et en Europe. Comme la demande intérieure croissait fortement, elle pouvait largement compenser les premières conséquences de la crise asiatique en termes commerciaux.

La situation à partir de 1998 se détériore légèrement mais ne s'écarte pas fondamentalement de ce schéma. Tout le problème est de savoir si, principalement en raison d'enchaînements financiers de ce type s'étendant aux Etats-Unis et en Europe et s'accroissant partout, il ne faudrait pas, pour 1999, adopter une perspective plus pessimiste.

Dans ce cas, le scénario reposerait sur les évolutions suivantes :

- Les marchés financiers occidentaux pourraient anticiper une récession sans que cette anticipation repose sur une crainte d'inflation comme c'est le cas le plus généralement pour les retournements de tendance. La poursuite de la baisse du prix des actions et de la hausse des primes de risque entraînerait, alors, un freinage plus fort de l'activité économique, voire une véritable récession, par ces effets sur les composantes de la demande globale. Cet enchaînement ne pourrait être empêché que si les autorités monétaires centrales adoptaient une politique d'aisance monétaire.

Le danger de ce type d'enchaînement est plus grand qu'autrefois : compte tenu de la mondialisation des marchés financiers, de la multiplication et de la diversité des différents instruments, de la croissance de leur volume et des risques encourus. Par ailleurs, il reste toujours difficile de prévoir l'amplitude et la durée des cycles boursiers, de mesurer avec précision les relations entre les variations du prix des actifs et celles des composantes de la demande. Cette difficulté à prévoir est d'autant plus grande que l'évolution dépendra, dans une large mesure, des décisions qui seront prises par les autorités monétaires et des délais de réaction de l'économie à ces décisions.

Il est donc impossible de mesurer avec précision la probabilité d'occurrence et les conséquences d'un choc financier éventuel, mais il est nécessaire de conserver présente à l'esprit son éventualité.

- Le redressement **du Japon** tarderait encore à se manifester en raison des difficultés rencontrées dans le redressement du secteur bancaire et des effets conjugués, sur les exportations nipponnes, des conjonctures asiatiques et américaines.
- La dégradation de la situation en **Chine** et à **Hong Kong** pourrait conduire à une crise de change et à une dévaluation des monnaies chinoises. Il en résulterait une nouvelle vague de dévaluations en Asie et peut être en Amérique Latine ainsi que de nouvelles restrictions dans les échanges.
- La situation des pays émergents **d'Amérique Latine**, du Brésil notamment, se détériorerait en raison des retraits des capitaux, des hausses des taux d'intérêt destinées à prévenir ces retraits et à conforter les taux de change et en raison aussi d'une baisse accentuée du prix des matières premières.

Pour l'instant, on prévoit pour l'Amérique Latine un déficit global de la balance courante de 81 milliards de dollars en 1999. Néanmoins, le Venezuela, le Chili, le Brésil et dans une moindre mesure le Mexique pouvaient être plus gravement affectés par une baisse du prix des produits exportés.

- L'aggravation de la crise financière russe, s'accompagnant d'une crise politique, pourrait d'une part peser sur la capacité de crédit des banques allemandes engagées en **Russie**, d'autre part accroître l'inquiétude dans l'ensemble de l'Europe orientale et, par contrecoup des deux effets, à l'Ouest.

*

* *

Répétons, une fois encore, que nous n'énumérons les possibilités d'aggravation de la situation que pour tenter d'en évaluer les conséquences. En anticipant une baisse de 30 % (depuis juillet) de la valeur des actifs financiers et en envisageant toutes les détériorations décrites précédemment, des calculs montrent que le taux de croissance des pays de l'OCDE (sans la Corée du Sud) en 1999 pourrait être ramené de 1,9 % à 1 %.

Si l'on considère qu'il s'agit là, pour le monde sans la zone euro, de l'hypothèse la plus pessimiste et que cette hypothèse est construite par addition de tous les chocs possibles mais plus ou moins probables, on pourrait mesurer, pour la zone euro, les conséquences de cette éventualité : pour 1999, la croissance du PIB passerait de 2,6 % (chiffre du consensus) à 1,4 %. La prévision officielle de 2,8 %, pour cette zone, est donc le double de la prévision pessimiste. Il serait évidemment souhaitable que la prévision la plus optimiste soit la plus probable.

En définitive, la conjoncture française (comme celle de toute la zone euro) dépendra de la conjoncture mondiale, des caractères propres à l'évolution des économies européennes et française et des décisions de politique économique qui seront prises dans les grands pays développés et en coopération, au sein du G7 et du FMI. Si ces politiques parviennent à réduire l'incertitude générale, à éviter l'effondrement des bourses, à faciliter un financement extérieur stable des pays émergents, à maintenir autant que possible la stabilité des changes et à ne pas créer de nouvelles entraves aux échanges internationaux, l'évolution économique du monde sera plus proche du scénario optimiste que du scénario pessimiste.

II - PERSPECTIVES FRANÇAISES

Les perspectives françaises s'inscrivent dans celles de l'Europe continentale et s'expriment en une proposition : l'évolution satisfaisante de la demande intérieure compenserait, en 1998 et en 1999, les conséquences du freinage de la demande extérieure causé par les difficultés rencontrées dans le reste du monde.

Rappelons que pour la zone euro le rapport gouvernemental (comme celui du FMI) prévoit, pour 1998, une croissance de 2,9 % du PIB et, pour 1999, une croissance de 2,8 %.

En ce qui concerne la France, la croissance du PIB serait de 3,1 % en 1998 et reviendrait à 2,7 % en 1999.

En septembre, cette prévision ne différait pas fondamentalement des prévisions avancées en France et hors de France. Elle se situait néanmoins dans le haut de la fourchette, comme le montre le tableau ci-dessous.

Fig. 6 : Principales prévisions établies pour la France
(Croissance du PIB en volume)

	1998	1999
Budget économique (octobre 1998)	3,1	2,7
FMI	3,1	2,8
OCDE	2,9	2,8
Consensus forecasts	3,0	2,5
Caisse des dépôts et consignations	2,9	2,5
Rexecode	2,9	2,3
OFCE	3,0	2,7

Source : Direction de la Prévision, FMI, OCDE, CDC, REXECODE, Consensus forecasts (Londres). Les prévisions présentées datent de la fin septembre, hors OCDE (Juin).

Toute prévision est, par définition, incertaine. Aussi doit-on conserver à l'esprit, avant un examen détaillé des perspectives de l'économie française, les écarts possibles entre les chiffres escomptés et l'évolution effective de la conjoncture.

Le tableau qui suit rappelle, pour les années récentes, les différences entre les prévisions de croissance du PIB et la croissance elle-même telle qu'elle a été mesurée les années suivantes. Ces différences ne sont pas imputables, bien entendu, à des erreurs ou à une insuffisance de discernement, mais à la nature même des prévisions et de l'activité économiques, qui font que l'on anticipe toujours mieux de faibles infléchissements que des retournements majeurs.

Fig. 7 : Ecart entre prévisions de croissance et croissance du PIB
(Taux de croissance annuel moyen en %)

	DIRECTION DE LA PRÉVISION	CONJONC- TURE INSEE	DIRECTION DE LA PRÉVISION	CONJONC- TURE INSEE	CONJONC- TURE INSEE	CONJONC- TURE INSEE	CONJONC- TURE INSEE
Année n	Prévision Octobre Année n-1 (1)	Mars Année n (3)	Prévision Octobre Année n (1)	Décembre Année n (2)	Mars Année n + 1	Décembre Année n + 1 (2)	Décembre Année n + 2 (2)
1992	-	(2,0)	2,1	2,0	1,8	1,7	1,2
1993 (3)	2,6	(1,8)	- 0,8	- 0,7	- 0,7	- 0,9	- 1,3
1994	1,4	**	2,0	2,4	2,5	2,9	2,8
1995	3,1	(3,5)	2,9	2,6	2,4	2,2	2,1
1996	2,8	(1,5)	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6
1997	2,3	(2,5)	2,2	2,5	2,4	2,3 *	-
1998	3,0	(3,0)	3,1	-	--	-	-
1999	2,7	--	-	-	--	-	-

* juin 1998. ** non publié

Sources: (1) Rapport économique, social et financier annexé au projet loi de finances ; (2) Notes de conjoncture INSEE (3) Les chiffres entre parenthèses sont présentés dans les notes de conjoncture de l'INSEE au conditionnel.

A - LA LOGIQUE DE LA CROISSANCE PREVUE

L'analyse des sources de la croissance permet de résumer la logique interne de la prévision gouvernementale pour 1998 et 1999.

- Du côté des contributions
 - pour la consommation des ménages on prévoit une contribution de + 1,9 % en 1998 et de + 1,6 % en 1999 ;
 - pour la consommation des administrations une contribution de + 0,4 % en 1998 et de + 0,3 % en 1999 ;
 - pour la formation brute de capital fixe totale une contribution de + 0,6 % en 1998 et de + 0,7 % en 1999 ;
 - pour les variations de stocks une contribution de + 0,3 % en 1998 et nulle en 1999 ;
 - pour le commerce extérieur une contribution de - 0,1 % les deux années (dont + 1,8 % et + 1,2 % pour les exportations et - 1,9 % et - 1,2 % pour les importations).
- Du côté de l'offre
 - pour la croissance du volume des facteurs de production elle serait de + 1,9 % les deux années ; cette croissance découle d'une intensification de l'utilisation des facteurs en 1997, puis d'une augmentation de l'emploi passant de 0,3 % en 1997 à 1,3 % en 1998 et 1,4 % en 1999. Le stock de capital a augmenté de + 1,8 % en 1997 et augmenterait de + 2,1 % en 1998 et + 2,4 % en 1999 ;
 - le surplus de productivité (ou productivité globale des facteurs) serait de 1,2 % en 1998 et 0,8 % en 1999. Comme depuis un quart de siècle

la productivité croît en moyenne de 1 % par an, cette évolution serait supérieure à la moyenne en 1998 et inférieure en 1999 ;

- l'évolution des termes de l'échange offrirait un gain de + 0,2 % en 1998 et un prélèvement de - 0,2 % en 1999.

- Du côté de la rémunération

- la rémunération du capital augmenterait de 0,5 % en 1998 et 0,1 % en 1999 ;
- la rémunération du travail augmenterait de 0,9 % en 1998 et 0,8 % en 1999 ;
- la rémunération des administrations publiques (APU) baisserait de 0,1 % en 1998 et de 0,3 % en 1999.

Le pouvoir d'achat du salaire moyen augmenterait de 1,3 % en 1998 (après 1,6 % en 1997 ; 0,6 % en 1996 et 1995 ; 0,4 % en 1994 ; 0,5 % en 1993 et 1,5 % en 1992), une certaine modération devant intervenir en 1999 (+ 1,2 %) « *sous l'effet de la mise en place de la réduction du temps de travail qui s'accompagnerait d'un partage de la masse salariale favorable à l'emploi et un peu moins favorable au salaire mensuel* ».

B - LES CRÉATIONS D'EMPLOIS

Comme il semble que la croissance **tendancielle** de la productivité du travail ne serait plus désormais que de 1,5 % par an dans le secteur marchand, contre 2 % au cours des années 1980, à croissance donnée du PIB, les créations d'emplois seraient plus nombreuses que par le passé. En d'autres termes, tout gain en termes de croissance serait plus créateur d'emplois que dans la période précédente.

Le rapport considère que les créations d'emplois s'élèveront à 300 000 par an environ en 1998 et en 1999, dont 230 000 dans le secteur marchand.

Ces créations d'emplois supplémentaires par rapport aux années précédentes auraient trouvé leur origine dans l'abaissement du poids du prélèvement pesant sur le travail peu qualifié et dans le développement du travail à temps partiel.

C - LA DEMANDE INTERIEURE

La demande intérieure devrait, pour l'essentiel, tirer la croissance en 1998 et 1999. La consommation des ménages, en effet, a retrouvé un dynamisme comparable à celui de la fin des années 1980. Cela s'explique par l'amélioration de l'emploi, la diminution de l'épargne de précaution, une inflation anticipée très faible qui n'exige pas de reconstitution d'encaisses réelles et, enfin, le bas niveau des taux d'intérêt. Ce dynamisme est symbolisé par le retour à la tendance normale des immatriculations automobiles, freinées, un temps, par la suppression du dispositif d'aide à l'achat de véhicules.

En matière d'investissement, on attend une reprise de l'investissement en logements en 1999. L'investissement des entreprises, qui a stagné en 1997, progresserait de 5,7 % en 1998 et en 1999. Il bénéficierait des taux d'intérêt bas

qui facilitent la reconstitution du capital productif rendue nécessaire par la forte remontée du taux d'utilisation des capacités de production. Tout, désormais, selon le rapport officiel, concourt à cette reprise des investissements : le niveau général de l'activité, la rentabilité et la solvabilité des entreprises, les marges d'autofinancement.

Cette évolution est d'autant plus névralgique que, comme l'écrit le rapport gouvernemental, les années 1990 se caractérisaient jusqu'alors comme une « *longue période d'atonie au cours de laquelle l'investissement des entreprises a été décevant au regard de ses principaux déterminants* », même si cette évolution s'expliquait en partie par une meilleure utilisation du stock de capital existant. Les dernières enquêtes d'opinion de l'INSEE sur l'activité industrielle et les derniers chiffres sur les importations de biens d'équipement peuvent laisser craindre une inflexion moins favorable des décisions d'investissement.

D - LES PRIX ET LA MONNAIE

Le glissement annuel des prix approcherait 1 % en 1998 et 1,3 % en 1999. La remontée du prix du pétrole pourrait entraîner, si elle se produisait en 1999, dans l'hypothèse où les pays de l'OPEP respecteraient leurs quotas d'exportation et où la demande mondiale ne faiblirait pas davantage, une hausse des prix supérieure à celle constatée en 1998 ; cette hausse devrait être contenue, en tout état de cause, par la baisse des autres prix mondiaux imputable à la crise de l'Asie et des pays émergents.

Les taux directeurs de la Banque de France se situent à un niveau historiquement bas. Le taux des appels d'offres s'élève à 3,30 % depuis le 10 octobre 1997 et le taux des pensions de 5 à 10 ans à 4,60 % depuis le 17 décembre 1996. Les taux équivalents se situent en Allemagne à 3,30 % (dont le taux des appels d'offres) et à 4,50 % pour le taux Lombard.

Le taux interbancaire offert à Paris (12 octobre 1998) s'élève à 3,54 %. Il est moins élevé qu'en Allemagne (3,56 %), qu'au Royaume-Uni (7,13 %) et qu'aux Etats-Unis (5,30 %).

Le taux à 10 ans se situe à 4,41 % en France et à 4,21 % en Allemagne.

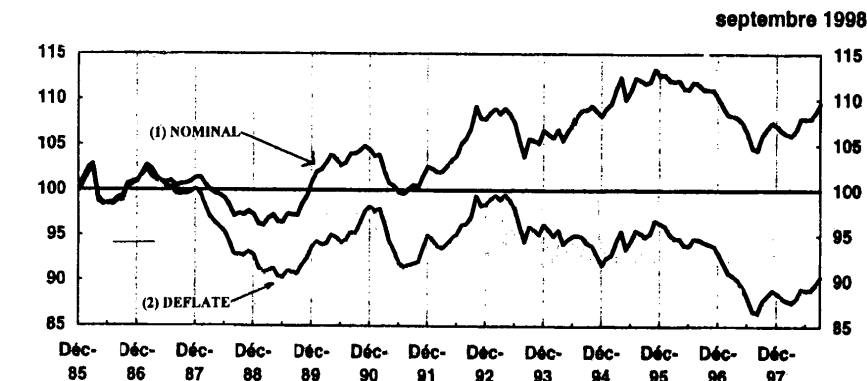
C'est la première fois depuis 78 ans que nos taux d'intérêt à long terme sont inférieurs à ceux des Etats-Unis.

Cette situation préfigure l'apparition de l'euro le 1er janvier 1999. La détente des taux observée dans la zone euro et leur convergence vers les niveaux les plus bas laissent prévoir que la Banque centrale européenne retiendra des taux proches pour le début 1999, à l'issue de cette période de transition. Ils seront parmi les plus bas du monde, certainement au-dessous des taux américains et britanniques compte tenu de leurs baisses récentes, mais au-dessus des taux suisses et japonais.

Cette situation nouvelle doit être présente à l'esprit pour tout examen des perspectives économiques de la France. Les variations du change et la politique monétaire concerneront, en effet, à partir du 1er janvier prochain, un ensemble plus large que la France seule.

Nous connaissons bientôt le cours de change définitif du franc en euro. Il ne devrait pas affecter la compétitivité de l'économie française.

Fig. 8 : Taux de change effectif du franc vis-à-vis des monnaies
des 19 principaux pays de l'OCDE
(Base 100 = 1986)



Une hausse de l'indice traduit une perte de compétitivité ou une appréciation du franc.

¹ Taux de change nominal

² Taux de change déflaté par les coûts unitaires de production

Source : Banque de France, INSEE et OCDE.

Nous avons obtenu en 1997 un important surplus de la balance des paiements courants (+ 230,117 milliards de francs). Les six premiers mois de 1998 font apparaître un surplus analogue (114,654 milliards de francs en 1998 pour 114,383 milliards de francs en 1997).

Ces résultats traduisent l'état satisfaisant de notre compétitivité. Néanmoins, des variations du change de l'euro pourraient l'affecter si l'euro s'appréciait effectivement au cours de l'année 1999, comme il est toujours possible dans un système de changes flottants et compte tenu du déficit prévisible et important de la balance courante américaine.

La politique monétaire, à partir du 1er janvier 1999, deviendra, également, une donnée extérieure à l'économie française puisqu'elle sera décidée pour l'ensemble de la zone euro dont notre pays ne constitue qu'une partie.

Il est, dès lors, important d'avoir présent à l'esprit que le 13 octobre dernier, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a retenu la stabilité des prix, « *définie comme une progression sur un an de l'indice des prix à la consommation harmonisé inférieure à 2 % dans la zone euro* », comme objectif principal de la politique monétaire de la zone.

Il ne faudrait pas que la politique monétaire poursuivie par la Banque centrale européenne aboutisse à exercer sur le change des effets contraires à la compétitivité extérieure et à l'emploi.

Pour cela, la BCE devra tenir compte des conséquences de ses décisions sur le change, sur la compétitivité et sur l'activité économique, en apportant, comme

le prévoit le Traité de Maastricht, « *son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté (sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix)* ».

La définition de la politique de change implique d'ailleurs, selon le Traité, une étroite collaboration entre la Commission, la BCE et le Conseil, en laissant bien entendu le dernier mot au Conseil. Citons le texte de l'article 109 paragraphe 2 : « *En l'absence d'un système de taux de change vis-à-vis d'une ou de plusieurs monnaies non communautaires au sens du paragraphe 1, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée soit sur recommandation de la Commission et après consultation de la BCE, soit sur recommandation de la BCE, peut formuler les orientations générales de politique de change vis-à-vis de ces monnaies. Ces orientations générales n'affectent pas l'objectif principal du SEBC, à savoir le maintien de la stabilité des prix.* ».

La Banque centrale européenne prendra aussi ses décisions en fonction des évolutions monétaires, économiques et financières de **l'ensemble** de la zone et ne réagira pas à une évolution spécifique régionale ou nationale. La progression de l'indice des prix choisie par les gouverneurs est en ligne avec la définition actuellement retenue par la Banque de France.

Pour maintenir cette « *stabilité des prix* », la Banque centrale européenne a décidé d'utiliser deux indicateurs principaux qui augurent favorablement de ses possibilités d'interventions :

- une valeur de référence quantifiée pour la croissance d'un agrégat monétaire **large**. Si on observe des écarts entre la valeur de référence et la croissance monétaire effective, il y aura risque pour la stabilité des prix. Mais cette valeur de référence n'impliquera pas une correction **mécanique** et automatique des écarts susceptibles d'apparaître à court terme.

Nous connaissons, en décembre, la définition précise de l'agrégat de référence et la valeur de référence assignée à sa croissance. Les relations entre cette valeur et les évolutions effectives seront analysées ensuite régulièrement par la Banque centrale européenne. Les conclusions de ces analyses et les éventuelles décisions de politique monétaire seront expliquées **publiquement** ;

- parallèlement, les gouverneurs ont décidé que « *l'évaluation se fondera sur l'utilisation d'un large éventail de variables économiques et financières comme indicateurs de l'évolution future des prix* ».

Si nous énumérons ces caractéristiques des futures règles que suivra la Banque centrale européenne, c'est pour souligner qu'elle conduira bien une **politique** au sens plein du terme ; c'est-à-dire que des choix discrétionnaires seront possibles à partir d'indicateurs larges nécessitant une appréciation globale des variables économiques et financières pour l'ensemble de la zone.

La Banque centrale européenne se donne donc, d'ores et déjà, la marge d'appréciation et d'action nécessaire à ses interventions futures.

Comme l'euro se constitue avec une convergence vers les taux d'intérêt les plus bas (ceux de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas), la zone euro n'affrontera sans doute pas l'année 1999 à des taux plus élevés que ceux que nous connaissons actuellement. La Banque centrale européenne pourra, en tant que nécessaire du point de vue de ses propres objectifs et des objectifs généraux de l'Union, les abaisser davantage si l'activité économique se ralentissait fortement et si le change européen s'appréciait exagérément.

E - LES ÉCHANGES EXTERIEURS

En 1997, le solde des échanges extérieurs s'est traduit par l'excédent exceptionnel de 170 milliards de francs. Ce résultat devrait se stabiliser en 1998. Le solde commercial cumulé atteint + 95,5 milliards de francs à la fin juillet (pour + 96,2 milliards de francs en 1997 à la même date). Il devrait se réduire légèrement en 1999, dans le cadre des perspectives internationales retenues par le rapport gouvernemental. Cette réduction serait, bien entendu, plus importante si la situation extérieure à l'Europe s'aggravait.

La balance prévisionnelle des opérations courantes pour 1998 et 1999 serait la suivante :

Fig. 9 : La balance des transactions courantes
(en milliards de francs)

	1997	1998	1999
BIENS	+ 164,3	+ 193	+ 175
dont :			
<i>Agro-alimentaire</i>	+ 68,2	+ 68	+ 69
<i>Energie</i>	- 83,6	- 64	- 76
<i>Industrie</i>	+ 166,6	+ 168	+ 157
SERVICES	+ 102,6	+ 90	+ 93
dont :			
<i>Voyages</i>	+ 66,7	+ 69	+ 72
BIENS ET SERVICES	+ 266,9	+ 283	+ 268
REVENUS	+ 19,2	+ 29	+ 31
dont :			
<i>Revenus d'investissement</i>	+ 8,3	+ 18	+ 19
TRANSFERTS COURANTS	- 56,0	- 65	- 70
dont :			
<i>Secteur des administrations publiques</i>	- 46,8	- 54	- 58
TRANSACTIONS COURANTES	+ 230,1	+ 247	+ 229

Source : MEFI, Banque de France - Direction de la Prévision.

Comme les éventuelles difficultés de notre commerce extérieur dépendront des zones hors de l'union monétaire européenne dont les conjonctures seront affectées plus gravement que prévu, nous avons cru utile de faire figurer des tableaux indicatifs de la répartition dans le monde des exportations françaises et allemandes. Comme ces données commerciales ne se modifient que lentement et bien qu'il ne s'agisse que des données de 1996, elles permettront de dessiner les zones de vulnérabilité des exportations françaises en les comparant à celles de l'Allemagne.

Fig. 10 : Exportations de la France et de l'Allemagne

I - HORS DE L'UNION EUROPEENNE						
	EXPORTATIONS EN 1996 (en millions de dollars)		PART DES EXPORTATIONS EN 1996 (en %)		PART DES EXPORTATIONS DANS LE PIB EN 1996 (en %)	
	FRANCE	ALLEMAGNE	FRANCE	ALLEMAGNE	FRANCE	ALLEMAGNE
Etats-Unis	17 707,83	37 908,44	6,2	7,4	1,15	1,61
Canada	2 625,96	3 619,80	0,9	0,7	0,17	0,15
Japon	5 831,43	13 560,95	2,1	2,7	0,38	0,58
Afr. du nord	8 147,25	3 731,15	2,9	0,7	0,53	0,16
Golfe	4 386,47	7 220,53	1,5	1,4	0,29	0,31
Af. noire OPEP ¹	898,99	675,98	0,3	0,1	0,06	0,03
Autres Afrique	5 903,23	1 497,58	2,1	0,3	0,38	0,06
Ex-URSS	2 853,53	12 183,92	1,0	2,4	0,19	0,52
Europe cent.	5 136,13	30 730,38	1,8	6,0	0,33	1,31
Amérique lat.	6 043,76	12 358,52	2,1	2,4	0,39	0,53
Chine	2 422,59	7 224,25	0,9	1,4	0,16	0,31
Autres Asie dont	17 189,50	33 716,80	6,1	6,6	1,12	1,43
<i>Indonésie</i>	<i>1 273,07</i>	<i>2 657,01</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,08</i>	<i>0,11</i>
<i>Inde</i>	<i>1 072,83</i>	<i>3 116,26</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>0,07</i>	<i>0,13</i>
<i>NPI d'Asie²</i>	<i>9 404,75</i>	<i>18 602,27</i>	<i>3,3</i>	<i>3,6</i>	<i>0,61</i>	<i>0,79</i>
<i>NPI d'Asie³</i>	<i>2 806,14</i>	<i>7 633,62</i>	<i>1,0</i>	<i>1,5</i>	<i>0,18</i>	<i>0,32</i>
<i>Indochine</i>	<i>805,00</i>	<i>357,58</i>	<i>0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>0,05</i>	<i>0,02</i>
<i>Autres</i>	<i>1 827,71</i>	<i>1 350,05</i>	<i>0,6</i>	<i>0,3</i>	<i>0,12</i>	<i>0,06</i>
Total hors UE*	104 891,38	222 747,44	37,0	43,6	6,82	9,47
II - DANS L'UNION EUROPEENNE						
UE à 15	178 984,87	288 389,87	63,0	56,4	11,63	12,26
France	0,00	51 972,48	0,0	10,2	0,00	2,21
UEBL ⁴	24 010,87	31 432,28	8,5	6,1	1,59	1,34
Allemagne	45 160,31	0,00	15,9	0,0	2,94	0,00
Italie	28 665,79	38 844,05	10,1	7,6	1,86	1,65
Pays-Bas	12 269,28	37 085,56	4,3	7,3	0,80	1,58
Royaume-Uni	27 883,10	42 600,70	9,8	8,3	1,81	1,81
Irlande	1 433,48	2 358,41	0,5	0,5	0,09	0,10
Danemark	2 411,72	9 119,94	0,8	1,8	0,16	0,39
Finlande	1 422,13	4 908,32	0,5	1,0	0,09	0,21
Suède	3 907,69	12 491,43	1,4	2,4	0,25	0,53
Autriche	3 265,52	30 007,54	1,2	5,9	0,21	1,28
Espagne	22 427,87	18 233,63	7,9	3,6	1,46	0,77
Grèce	2 235,52	4 088,45	0,8	0,8	0,15	0,17
Portugal	3 891,59	5 247,09	1,4	1,0	0,25	0,22
Monde	283 876,25	511 137,31	100,0	100,0	18,45	21,73

Source : CEPPI - CHELEM. Calculs Mission INSEE CES. ¹ Nigéria, Gabon. ² Corée du Sud, Hong Kong, Singapour, Taïwan. ³ Malaisie, Philippines, Thaïlande. ⁴ Belgique, Luxembourg. * Ne correspond pas à la somme des pays ci-dessus, seules les zones principales ayant été retenues.

On constate que les deux pays font environ 40 % de leurs exportations hors de l'Union européenne mais que l'Allemagne est plus dépendante, de ce point de vue, du reste du monde que ne l'est la France. Les exportations de la France dans la zone à conjoncture incertaine en 1999 (I- du tableau 10 + Royaume-Uni) représentent 8,63 % de son PIB en 1996 ; les exportations allemandes correspondantes représentent 11,28 % de son PIB en 1996.

F - LE CHÔMAGE

Le rapport gouvernemental constate que *« la poursuite de la croissance économique, dans les prochaines années, ne suffira pas à elle seule à résorber le sous-emploi massif dont souffrent l'économie et la société françaises »*. Il préconise une stratégie ordonnée selon trois axes : la croissance et la création d'emplois, la réduction du temps de travail et celle des prélèvements sur le travail peu qualifié, la réintégration des jeunes et des chômeurs de longue durée. On a vu qu'une création de 300 000 emplois par an est prévue pour 1998 et 1999.

Le rapport gouvernemental considère que, pour favoriser la création d'emplois, la réduction de la durée du travail ne devrait pas entraîner un accroissement du coût unitaire du travail. Dans la perspective du rapport, même si la réduction de la durée du travail conduisait *ex ante* à une moindre croissance des revenus et de la consommation par tête, l'effet global en resterait positif sur l'activité et donc sur l'emploi.

Le rapport ne mesure pas l'effet global de la réduction du temps de travail en matière d'emploi ; il se borne à décrire trois scénarios possibles pour 2002, dont un seul est complètement favorable : aboutissant à créer entre 380 000 et 510 000 emplois, soit une baisse de 1,2 à 1,6 point du taux de chômage pour une augmentation relativement faible des déficits publics (+ 0,1 % du PIB au pire, - 0,2 % du PIB au mieux).

Pour l'année qui nous concerne, le gouvernement considère que *« le passage aux 35 heures, dès 1999, dans de nombreuses entreprises, devrait accentuer la tendance à l'enrichissement de la croissance en emplois, contribuant à la création de près de 60 000 emplois marchands supplémentaires en moyenne en 1999 (environ 100 000 à la fin de l'année) »*.

La reconduction pour cette même année, en 1999, des baisses de prélèvements au niveau des bas salaires (le coût du travail au niveau du SMIC a pu être réduit de 12,6 % grâce au dispositif de ristourne dégressive sur les bas salaires), tout en permettant de préserver la rémunération nette des salariés, permettrait de créer des emplois pour les catégories les moins qualifiées.

Malgré le caractère volontariste des mesures proposées, le rapport reste prudent quant aux effets attendus en matière de chômage. Il précise simplement que celui-ci a commencé à baisser à partir de l'été 1997 et que, depuis un an, la baisse des demandes d'emplois de catégorie 1 se poursuit au rythme moyen de 12 500 chômeurs de moins par mois (de fin juillet 1997 à fin juillet 1998).

Le rapport conclut : *« En 1998 et 1999, le maintien de créations d'emplois très dynamiques devrait permettre une poursuite de la baisse du chômage »*. Les derniers chiffres disponibles pour les mois d'août et septembre 1998 s'inscrivent

dans cette perspective (12 900 demandeurs d'emploi de moins par mois sur un an, de fin septembre 1997 à fin septembre 1998). Le taux de chômage actuel s'élève à 11,7 % de la population active.

Fig. 11 : Demandeurs d'emploi en fin de mois
(catégorie I - données CVS)

JUILLET 1997	AOÛT 1997	SEPTEMBRE 1997	OCTOBRE 1997	NOVEMBRE 1997
3 114 500	3 119 400 (+ 4 900)	3 109 600 (- 9 800)	3 102 100 (- 7 500)	3 090 700 (- 11 400)
DÉCEMBRE 1997	JANVIER 1998	FÉVRIER 1998	MARS 1998	AVRIL 1998
3 051 100 (- 39 600)	3 039 200 (- 11 900)	3 031 200 (- 8 000)	3 005 900 (- 25 300)	2 994 500 (- 11 400)
MAI 1998	JUIN 1998 (*)	JUILLET 1998	AOÛT 1998	SEPTEMBRE 1998
2 979 600 (- 14 900)	--	2 964 600 (- 15 000)	2 997 600 (+ 33 000)	2 954 700 (- 42 900)

(*) Les statistiques du marché du travail de fin juin 1998 sont inutilisables en raison d'un incident informatique. Les données du mois de juillet correspondent aux deux mois juin + juillet 1998.

CVS : Corrigé des variations saisonnières.

Source : ANPE - DARES (Ministère de l'emploi et de la solidarité).

Rappelons que pour les onze Etats de la zone euro, le taux de chômage reste élevé : il était de 11,1 % en juillet 1998 (9,3 % pour les hommes et 13,7 % pour les femmes) ; il avait diminué de 0,1 % par rapport à juin 1998 et de 0,6 % par rapport à juin 1997.

Si l'on compare l'évolution du taux de chômage de la France à celui des principaux pays de l'Union, on constate que le taux français reste supérieur à la moyenne tant de l'Union européenne que de la zone euro et qu'il décroît dans la période considérée.

Fig. 12 : Taux de chômage standardisés

	JUIN 1997	JUILLET 1998
France	12,5	11,8
Allemagne	9,7	9,6
Royaume-Uni	7,3	6,2 ⁽²⁾
Pays-Bas	5,5	3,9 ⁽³⁾
Italie	12,1	12,4 ⁽¹⁾
Espagne	21,0	18,6
UE à 15	10,7	10,1
Etats-Unis	5,0	4,5
Japon	3,5	4,1
G7	6,7	6,4
Total OCDE	7,3	7,0

Source : OCDE - Direction des statistiques

⁽¹⁾ avril 1998, ⁽²⁾ mai 1998, ⁽³⁾ juin 1998.

Il est encore trop tôt pour comparer entre elles les décroissances de chômage des pays européens et pour en tirer des leçons car ces pays connaissent

sur ce point des rythmes encore différents. Néanmoins, ni la situation actuelle, ni les perspectives immédiates ne permettent de classer la France parmi les pays européens dans lesquels le chômage se réduit le plus. Mais cette constatation est globalement valable pour l'ensemble de la zone euro si on compare la situation de cette zone à celle, en cette matière, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon (pour ce dernier pays en ce qui concerne le niveau absolu).

*

*

*

CONCLUSION

Comme nous l'avons écrit dans la première partie de cet avis, la fragilité des prévisions du budget économique pour 1999 repose essentiellement sur l'évolution de la conjoncture extérieure à l'Europe.

On peut sans difficulté noircir le tableau général et énumérer quels signes annonceraient une crise majeure : décélération aggravée des exportations mondiales, baisse généralisée des taux d'intérêt dans les pays développés, augmentation des primes de risque sur les pays émergents, dépréciation des actions par rapport aux obligations, effondrement persistant du cours des matières premières, perte de l'accès au marché des capitaux d'un nombre croissant de pays, etc.

Si les hypothèses pessimistes l'emportaient, la croissance de la France et des pays de la zone euro serait plus faible que prévue en 1999 et il en résulterait, pour l'activité et pour l'emploi, toutes les conséquences d'une croissance plus faible que celle escomptée. Mais pour que les hypothèses pessimistes soient confirmées, il faudrait que tous les processus négatifs se cumulent et que les politiques économiques, celles des différents pays et celles coordonnées au sein du G7 et du FMI, se soient révélées impuissantes ou inadéquates. On ne peut néanmoins écarter, à ce jour, l'hypothèse que le scénario « *relativement optimiste* » retenu par le gouvernement, se réalise.

Si l'évolution des conjonctures obligeait à tempérer l'optimisme nécessaire à ces conjectures, le gouvernement ne serait pas maître de la politique monétaire pour favoriser davantage la demande. Il ne l'est d'ailleurs plus depuis 1995 ; tout au moins conserve-t-il le contrôle des taux d'intérêt administrés dont le maniement avisé pourrait faciliter la consommation.

En ce qui concerne la politique monétaire proprement dite, tout dépendrait de la Banque centrale européenne dont nous avons décrit la situation de départ et qui appréciera l'évolution de la conjoncture de l'ensemble de la zone et prendra les décisions qui sont nécessaires autant pour y répondre que pour asseoir la crédibilité de la monnaie européenne, condition à long terme de taux d'intérêt bas.

Fig. 13 : Finances publiques
Prévisions pour les pays de la zone euro
(en % du PIB)

	DEFICIT OU SURPLUS BUDGETAIRE ⁽¹⁾		DEPENSES TOTALES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ⁽²⁾		DETTE BRUTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ⁽¹⁾	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999
France	- 2,9	- 2,3	53,6	52,9	58,3	58,6
Allemagne	- 2,6	- 2,2	47,5	47,0	61,3	61,0
Autriche	- 2,2	- 2,1	52,7	52,3	64,0	63,6
Belgique	- 1,3	- 1,2	51,1	50,4	117,2	113,7
Espagne	- 2,1	- 1,6	43,0	42,6	67,7	66,0
Finlande	0,7	1,8	52,3	50,9	52,9	50,2
Irlande	2,1	3,4	33,9	32,5	53,3	44,1
Italie	- 2,6	- 2,3	49,3	48,4	118,8	115,3
Luxembourg	2,2	2,0	45,1	44,7	7,1	7,5
Pays-Bas	- 1,4	- 1,4	49,1	48,1	68,6	66,6
Portugal	- 2,3	- 2,0	43,1	42,6	57,4	55,3

Source : Commission européenne. ⁽¹⁾ Octobre 1998. ⁽²⁾ Avril 1998.

Le gouvernement pourrait-il infléchir sa politique budgétaire dans l'éventualité la plus pessimiste ? Les faits l'infléchiraient d'abord eux-mêmes en réduisant les recettes sans réduire autant les dépenses. L'intervention du gouvernement dépendra, en dernière analyse, de la situation des finances publiques telle qu'elle découle du passé et de l'évolution de l'activité, de la conjoncture, des contraintes qu'impose la convergence des politiques budgétaires dans la zone et des décisions qu'il pourra prendre au cours de l'année 1999 tant en matière de dépenses que de recettes pour soutenir la conjoncture française en 1999 sans lui nuire pour les années qui suivent.

Ces décisions seront nécessairement prises en étroite coordination avec nos partenaires de l'Union économique et monétaire. Il s'agira de répondre à un choc qui affecte toute la zone par une combinaison de politique monétaire et budgétaire concernant la zone toute entière.

En ce sens l'année 1999 crée pour les gouvernements européens un double défi. La conjoncture sera incertaine. La politique économique sera nouvelle. La conjoncture sera incertaine pour toute l'Europe et la politique économique devra être définie, tant par la Banque centrale européenne que par les gouvernements, pour toute l'Europe.

Néanmoins, le gouvernement français en même temps qu'il contribuera à orienter l'Union, devra conserver à l'esprit et inclure dans ses propres objectifs, certains traits particuliers à notre pays. Nous connaissons encore un taux de chômage supérieur à la moyenne, des inégalités croissantes et la montée de la précarité et de l'exclusion.

ANNEXE A L'AVIS

SCRUTIN N° 1

Scrutin sur l'ensemble du projet d'avis

<i>Nombre de votants</i>	165
<i>Ont voté pour</i>	91
<i>Ont voté contre</i>	38
<i>Se sont abstenus</i>	36

Le Conseil économique et social a adopté.

Ont voté pour : 91

Groupe de l'agriculture - M. Le Fur.

Groupe des associations - MM. Bastide, Coursin, Gevrey, Mmes Mengin, Mitrani.

Groupe de la CFDT - Mlle Andreux, Mme Azéma, MM. Bury, Capp, Carles, Delaby, Denizard, Mme Djukic, MM. Lobjeois, Lorthiois, Mennecier, Moussy, Mmes Piazza, Raiga.

Groupe de la CFE-CGC - MM. Cazettes, Chapuis, Clapin, Mme Cumunel, MM. Vilbenoît, Walter.

Groupe de la CFTC - MM. Deleu, Faki, Gourmelon, Hédouin, Naulin, Weber.

Groupe de la CGT-FO - MM. Bouchet, Caillat, Gaillard, Pierre Gendre, Grandazzi, Mme Paulette Hofman, MM. Jayez, Lesueur, Mailly, Jean-Claude Mallet, Malley, Ordronneau, Roulet, Santune, Sohet, Valladon.

Groupe de la coopération - Mme Attar, MM. Ballé, Courtois, Ducrotté, Gautier, Gonnard, Marquet, Morel, Verdier.

Groupe des départements, des territoires et des collectivités territoriales à statut particulier d'outre-mer - MM. Giraud, Quillin.

Groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement - MM. Marlin, Ricout.

Groupe de la mutualité - MM. Baudiment, Chauvet, Davant, Ronat.

Groupe des personnalités qualifiées - MM. Aicardi, Beauchamp, Mme Bergé, M. Bichat, Mme Braun, MM. Casanova, Dechartre, Depaix, Désir, Mmes Douvin, Guilhem, MM. Hintermann, Legrand, Mekachera, Motroni, Alain Robert, Schapira, Teulade.

Groupe de l'UNAF - MM. Bichot, Billet, Bordereau, Boué, Brin, Guimet, Mme Lebatard, M. Trimaglio.

Ont voté contre : 38

Groupe de l'agriculture - MM. de Benoist, Bouche, Bros, Bué, Cazalé, Mme Chézalviel, MM. Compiègne, Guyau, Hervieu, Lapèze, Lemétayer, Louis, Munet, Christian Patria, Raoult, Schaeffer.

Groupe de l'artisanat - MM. Arianer, Buguet, Delmas, Lardin, Millet, Teilleux, Vignon.

Groupe des entreprises privées - MM. Chesnaud, Clément, Dermagne, Flahault, Franck, Ghigonis, Joly, Leenhardt, Michel, Périgot, Pinet, Rebuffel

Groupe des professions libérales - MM. Chambonnaud, Guy Robert, Salustro.

Se sont abstenus : 36

Groupe de l'agriculture - M. Kayser.

Groupe de la CGT - MM. Alezard, Andouard, Bonnet, Mme Brovelli, MM. Decisier, Demons, Forette, Larose, Le Duigou, Moulin, Potavin, Mme Rey.

Groupe des entreprises privées - MM. Brunet, Calvet.

Groupe des entreprises publiques - MM. Bailly, Bonnaud, David, Delaporte, Gadonneix, Hadas-Lebel, Jurgensen, Peyrelevade, Piazza-Alessandrini, Rouvillois.

Groupe de la FEN - MM. Jean-Louis Andreau, Barbarant, Gualuzzi, Oger.

Groupe des personnalités qualifiées - Mmes Brunet-Lechenault, Cayet, MM. Chaton, Chaussebourg, Deleplace, Giscard d'Estaing, Lux.

M. Mandinaud (Groupe des personnalités qualifiées) qui n'a pas pris part au vote a déclaré avoir voulu voter « pour ».

SCRUTIN N° 2

sur un amendement tendant à supprimer, en fin de conclusion, l'énumération de problèmes structurels : le coût jugé élevé du travail non qualifié, le volume et la nature de la dépense publique, le déséquilibre des régimes de retraite, les disparités fiscales et les risques de délocalisation qui en résultent.

Nombre de votants 161

Ont voté pour 97

Ont voté contre 64

Le Conseil économique et social a adopté.

Ont voté pour : 97

Groupe de l'agriculture - MM Kayser, Le Fur.

Groupe des associations - MM. Bastide, Coursin, Gevrey, Mmes Mengin, Mitrani.

Groupe de la CFDT - Mlle Andreux, Mme Azéma, MM. Bury, Capp, Carles, Delaby, Denizard, Mme Djukic, MM. Lobjeois, Lorthiois, Menecier, Moussy, Mmes Piazza, Raiga.

Groupe de la CFE-CGC - MM. Cazettes, Chapuis, Clapin, Mme Cumunel, MM. Vilbenoît, Walter.

Groupe de la CFTC - MM. Deleu, Faki, Gourmelon, Hédouin, Naulin, Weber.

Groupe de la CGT - MM. Alezard, Andouard, Bonnet, Mme Brovelli, MM. Decisier, Demons, Forette, Larose, Le Duigou, Moulin, Potavin, Mme Rey.

Groupe de la CGT-FO - MM. Bouchet, Caillat, Gaillard, Pierre Gendre, Grandazzi, Mme Paulette Hofman, MM. Jayez, Lesueur, Mailly, Jean-Claude Mallet, Malley, Ordronneau, Roulet, Santune, Sohet, Valladon.

Groupe de la coopération - Mme Attar, MM. Ballé, Courtois, Ducrotté, Gautier, Gonnard, Marquet, Morel, Verdier.

Groupe de la FEN - MM. Jean-Louis Andreau, Barbarant, Gualuzzi, Oger.

Groupe de la mutualité - MM. Baudiment, Chauvet, Davant, Ronat.

Groupe des personnalités qualifiées - MM. Beauchamp, Bichat, Mme Brunet-Lechenault, MM. Dechartre, Depaix, Désir, Hintermann, Legrand, Motroni, Schapira, Teulade.

Groupe de l'UNAF - MM. Bichot, Billet, Bordereau, Boué, Brin, Guimet, Mme Lebatard, M. Trimaglio.

Ont voté contre : 64

Groupe de l'agriculture - MM. de Benoist, Bouche, Bros, Bué, Cazalé, Mme Chézalviel, MM. Compiègne, Guyau, Hervieu, Lapèze, Lemétayer, Louis, Munet, Christian Patria, Raoult, Schaeffer.

Groupe de l'artisanat - MM. Arianer, Buguet, Delmas, Lardin, Millet, Teilleux, Vignon.

Groupe des départements, des territoires et des collectivités territoriales à statut particulier d'outre-mer - MM. Giraud, Quillin.

Groupe des entreprises privées - MM. Brunet, Calvet, Chesnaud, Clément, Dermagne, Flahault, Franck, Ghigonis, Joly, Leenhardt, Michel, Périgot, Pinet, Rebuffel.

Groupe des entreprises publiques - MM. Bailly, Bonnaud, David, Delaporte, Gadonneix, Hadas-Lebel, Jurgensen, Peyrelevade, Piazza-Alessandrini, Rouvillois.

Groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement - M. Marlin.

Groupe des personnalités qualifiées - M. Aicardi, Mmes Bergé, Braun, Cayet, MM. Chaton, Chaussebourg, Mme Douvin, M. Giscard d'Estaing, Mme Guilhem, MM. Mandinaud, Alain Robert.

Groupe des professions libérales - MM. Chambonnaud, Guy Robert, Salustro.

DÉCLARATIONS DES GROUPES

Groupe de l'agriculture

Le second semestre 1998 est, pour l'économie, celui des incertitudes. En quelques semaines, les paramètres fondamentaux ont été profondément modifiés jusqu'à peser sur la croissance potentielle mondiale. Pourtant, l'Europe semble résister à cet environnement, en partie grâce à la mise en place prévue de la monnaie unique.

L'euro représente un réel atout pour le devenir de notre économie :

1.- Facteur d'équilibre dans les échanges entre les économies des pays membres de l'UE, l'euro sonne le glas des dévaluations compétitives qui ont tant coûté à notre pays et au budget communautaire. L'agriculture, et avec elle certains secteurs industriels, en gardent des souvenirs précis et souvent cuisants !

2.- Monnaie de référence, l'euro constituera un contrepoids incontestable à l'emprise du dollar sur l'économie mondiale. L'Europe bénéficiera d'un atout supplémentaire pour la compétitivité de ses produits sur les marchés tiers et d'un argument de poids dans les négociations internationales. Elle confirmera ainsi sa place dans les échanges mondiaux et dans l'équilibre alimentaire mondial.

Pour autant le lancement de l'euro ne doit pas être isolé mais s'accompagner d'une harmonisation des politiques économiques européennes. Il doit s'inscrire dans une construction communautaire sans cesse plus élaborée :

1.- Des réformes structurelles doivent ponctuer l'avancée européenne.

La crise, très sévère, qui atteint aujourd'hui tous les pays producteurs de porc illustre clairement l'enjeu de procéder à une réorganisation de ce secteur. Des mesures doivent être prises à l'échelle européenne pour renforcer la maîtrise de la production et affermir les organisations communes de marché.

2.- Les propositions de la Commission européenne en matière de financement de la Politique Agricole Commune doivent être revues.

Si de telles propositions devaient voir le jour, cela créerait des déséquilibres insoutenables entre partenaires, aboutirait à une renationalisation de la Politique Agricole et, à terme, à sa disparition. Un cofinancement de la Politique Agricole Commune porterait en germe une régression du processus européen, tel que l'avaient souhaité ses Pères fondateurs et tel que l'avaient entériné les traités, consacrant par là même une évolution évidemment regrettable vers une zone de libre-échange.

Voilà une drôle de leçon d'Europe pour un secteur qui a réalisé dès la première heure le marché unique et, cela, à la veille de l'introduction de l'euro.

Plutôt que de détruire, il faudrait au contraire construire ! Des pans entiers de la construction communautaire restent inachevés, gênant la réalisation d'une Europe pleine et entière, indispensable à un regain d'activité et de croissance.

C'est pourquoi le groupe de l'agriculture plaide pour plus d'Europe, par une harmonisation fiscale qui accompagne la mise en place de l'euro – plus d'Europe par une politique sociale commune qui réponde au problème du chômage et à la crise de l'emploi – plus d'Europe enfin, par une profonde réforme de nos institutions pour intégrer les pays d'Europe centrale et orientale.

Groupe de l'artisanat

A l'image du rapport du gouvernement sur le projet de loi de finances de 1999, l'avis du Conseil économique et social sur la conjoncture économique de ce second semestre est placé sous le signe de la prudence.

L'emploi du qualificatif « modérément positif » pour qualifier le scénario attendu au niveau mondial en est la preuve et semble d'ailleurs de plus en plus justifié à en juger par les derniers éléments chiffrés d'octobre.

En effet, que ce soit aux Etats-Unis, au Japon, en Asie ou en Russie, la situation se dégrade et confirmerait même les craintes d'une aggravation de la crise pesant lourdement sur les espoirs de reprise de la conjoncture extérieure à l'Europe.

A ces incertitudes s'ajoute, comme le souligne à juste titre l'avis, une série d'aléas difficilement maîtrisables pour la France : la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, de faibles marges de manoeuvre en matière de politique budgétaire, sans compter le niveau élevé du chômage avec toutes ses conséquences en chaîne sur notre économie.

Le groupe de l'artisanat regrette que cet avis se limite au strict examen du rapport gouvernemental sans faire d'extrapolation sur les perspectives pour 1999 à l'exception toutefois de quelques remarques sur les contraintes qui pèsent actuellement sur la conjoncture française que ce soit au niveau du coût du travail, des disparités de fiscalité des personnes, des ménages et des entreprises, du déséquilibre des régimes de retraites, du niveau de dépenses publiques très largement au-dessus de la moyenne.

Bien que ces préoccupations relèvent davantage de l'approche structurelle elles conditionnent fortement le dynamisme de nos entreprises. C'est pourquoi, le groupe de l'artisanat aurait souhaité que l'avis y consacre davantage de développement étant donné le degré de certitude quant à l'insuffisance de la croissance externe sur la situation de l'emploi en France.

Le fait que le projet de loi de finances 1999 consacre une bonne part de ses mesures à la relance de la demande intérieure par un allègement des charges pesant sur les ménages et les entreprises aurait également mérité d'être souligné et commenté.

Pour les entreprises du bâtiment notamment, la réduction des droits de mutation sur les logements, de la TVA sur les terrains à bâtir et les travaux d'amélioration de logements sociaux, sans compter le doublement du crédit d'impôt sur les travaux d'entretien de logement, laissent présager quelques effets positifs sur l'activité de ce secteur, sans toutefois avoir de répercussion suffisante sur le niveau de l'emploi. Par contre la baisse du taux de TVA sur les travaux d'entretien réhabilitation aurait quant à elle un effet positif

Cependant, d'après l'enquête trimestrielle de juillet 1998, la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, un tiers des entreprises, soit 80 à 100 000, déclare éprouver des difficultés de recrutement en personnel qualifié, ce qui est considérable et constitue le niveau le plus élevé atteint depuis presque trois ans.

Le second frein à l'emploi serait évidemment la loi sur les 35 heures. Outre les craintes liées au surcoût, les incertitudes sur son application avant 2002 dans le secteur artisanal paralysent fortement les volontés d'embauche, du fait que le dispositif d'aides mis en place dès 1999 dans les grandes entreprises risque de créer quelques distorsions de concurrence.

Enfin, le groupe de l'artisanat est surpris du report de la réforme des cotisations patronales qui là aussi constitue un des leviers potentiels de la dynamique des entreprises de main-d'oeuvre et, à travers elles, de l'emploi.

La suppression des traits particuliers à notre pays portant sur le coût élevé du travail non qualifié, le déséquilibre des régimes de retraite, la disparité de la fiscalité, la nature et le volume des dépenses publiques a conduit le groupe de l'artisanat à un vote contre.

Groupe des associations

La catastrophe économique a affecté et plongé dans le chaos la Russie, et la récession s'est installée en Asie du Sud Est. Est-il possible d'en mesurer les effets sur la croissance économique en Europe et en France en particulier ? Pour le gouvernement français, la traduction devrait en être mineure pour notre pays, sans conséquences lourdes pour une part grâce à l'intégration à la zone Euro.

L'avis examine le scénario optimiste du gouvernement et contradictoirement présente les arguments de ceux qui affichent un pessimisme plus ou moins accentué, fondé sur leur analyse des réalités internationales et des perspectives françaises.

Comment qualifier l'avis présenté : modérément optimiste ? pessimiste corrigé par quelques données réconfortantes : plus d'emploi, meilleure demande intérieure, confiance populaire ?

Notre groupe a apprécié la présentation de la conjoncture mondiale, il exprime toutefois un certain regret que ne soient prises en compte que les économies des pays développés, du Sud Est Asiatique, des pays émergents d'Amérique latine, voire de Russie comme si la réalité dramatique des économies des pays d'Amérique Centrale, d'Afrique, des divers pays dramatiquement atteints par les catastrophes naturelles et humaines étaient sans conséquence possible pour l'avenir du monde, économique, social, politique.

Il faudrait que soit martelé que les peuples des pays où la main-d'oeuvre est méprisée, où les enfants sont condamnés au travail forcé, où les salaires sont médiocres ou très bas, où la protection sociale est inexistante en raison des dysfonctionnements sociaux et de l'absence de vie démocratique, aspirent à des mutations structurelles fondamentales qui, si elles survenaient, retentiraient fatalement sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Pour l'Europe, celle de l'Euro en particulier, notre attente est que l'économie ne commande pas le social, mais que l'économie et le social soient au service de tous et de chacun ce qui suppose une capacité politique de commander à l'économie sans en ignorer l'importance, mais sans lui laisser la maîtrise du devenir des hommes et des femmes.

Cela, nous ne saurions l'admettre. En ce sens, nous regrettons que les conclusions de l'avis ciblent essentiellement le coût du travail, le déséquilibre des régions, le poids des retraites, les disparités de la fiscalité des personnes et des entreprises, la nature et le volume des dépenses publiques.

Nous aurions souhaité que soit expliqué :

- pourquoi la pauvreté a tendance à une « chronicisation » en France malgré le retour de la croissance ;
- pourquoi les salaires allemands sont supérieurs de 27 % aux salaires français, en moyenne et que même si on relativise en fonction de la hauteur de la fiscalité sur le revenu plus élevée en Allemagne qu'en France, cette supériorité est réellement de 8 % ;
- pourquoi un cadre supérieur allemand a un salaire 1,7 fois plus élevé qu'un employé, pour deux fois en France ;
- pourquoi le coût du travail des jeunes dont l'avis dit le poids sur l'emploi et son développement entraîne le constat d'un salaire inférieur de 45 %, à celui perçu par un jeune de 21 à 25 ans en moyenne en Allemagne ?

Nous aurions aussi apprécié que soit davantage précisé que c'est dans le secteur tertiaire que s'est manifestée la plus forte progression de l'emploi salarié : + 3,6 % sur 12 mois ce qui tempère les secteurs où il y a eu régression. Nous l'aurions apprécié puisque, au sein de l'Économie Sociale, les Associations, souvent impliquées dans la politique des emplois jeunes, sont et demeurent créatrices d'emplois dont l'utilité sociale tout autant qu'économique est mesurable.

Ces observations, ces regrets dont certains auraient été développés si l'examen de la conjoncture de ce semestre était davantage voué à la conjoncture sociale, ne doivent pas masquer la grande rigueur, la réelle lisibilité, le souci d'objectivité d'un avis que notre groupe a voté.

Groupe de la CFDT

Les incertitudes sur l'évolution du contexte mondial, en particulier dans le Sud-Est asiatique et en Amérique du sud, fragilisent les prévisions de croissance. Depuis plusieurs mois, les principaux instituts et organismes de conjoncture révisent leurs prévisions à la baisse. Faisant preuve d'un optimisme modéré, voire d'une certaine prudence, le gouvernement a retenu une prévision de + 2,7 % pour l'année 1999. A la date de sa décision, en septembre 1998, ce chiffre ne différait pas sensiblement de la moyenne des prévisions des autres conjoncturistes français et étrangers. Aujourd'hui, il est supérieur aux prévisions les plus récentes.

L'avis dresse un état précis des risques de détérioration de la situation internationale. Dans l'hypothèse d'une addition de tous ces chocs possibles, le taux de croissance européen serait nettement plus faible que la prévision. Cependant l'avis se garde bien de considérer comme probable un tel scénario.

Le groupe CFDT partage l'essentiel de cette analyse des perspectives mondiales et il approuve totalement l'avis quand il souligne que les conjonctures européenne et française dépendent aussi des décisions de politiques économiques qui seront prises dans les grands pays développés et, en coopération, au sein du G7 et du FMI.

Même sans détérioration de la situation internationale, la croissance française, et plus généralement celle de l'Europe, seront dépendantes de l'évolution de la demande intérieure. A ce jour, la consommation des ménages continue à être bien orientée. Toutefois, elle restera très sensible à la situation de l'emploi. Un arrêt des créations d'emploi, l'annonce de plusieurs licenciements collectifs, une remontée du chômage sur quelques mois consécutifs conduiraient inévitablement à une reprise de l'épargne de précaution, à une baisse du revenu disponible des ménages et à un déséquilibre des comptes sociaux. C'est dire que l'emploi doit rester la grande priorité. Concernant les investissements des entreprises, l'autre composante de la demande intérieure, les indicateurs actuellement disponibles ne sont pas tout à fait favorables. Ce manque de dynamisme de l'investissement dure depuis 1990, s'il devait se poursuivre encore, cela se traduira, à moyen terme par une régression de l'activité et de l'emploi.

Avec l'entrée en vigueur de la monnaie européenne, les débats de conjoncture deviendront, de fait, de plus en plus européens. Il est donc appréciable que, dès cet avis, le Conseil économique et social relève sans ambiguïté la responsabilité, sur l'évolution conjoncturelle, des instances européennes dont celle, particulière, de la Banque Centrale Européenne. Sans remettre en cause ni le rôle ni l'autonomie de cette dernière, il sera essentiel que notre assemblée fasse connaître son opinion sur ses décisions. Il ne faudrait pas, comme le dit l'avis, que la politique monétaire poursuivie par la Banque Centrale Européenne aboutisse à exercer sur le change des effets contraire à la compétitivité extérieure et à l'emploi.

Le groupe de la CFDT a voté l'avis.

Groupe de la CFE-CGC

Le groupe de la CFE-CGC partage l'analyse de la conjoncture internationale et nationale présentée dans l'avis. L'année 1998 restera marquée à la fois par la vigueur de la reprise économique en France et en Europe et les problèmes qui ont touché l'ensemble des économies émergentes à la suite de la crise financière qui a éclaté en Asie en 1997. La conjoncture des prochains mois, pour notre pays, dépendra en grande partie de la capacité de notre demande interne, investissements et consommation, à demeurer suffisamment dynamique pour compenser le ralentissement actuel de l'environnement international. L'avis de conjoncture du Conseil présente parfaitement cette analyse, tout en étant un

peu moins optimiste que les prévisions gouvernementales en matière de croissance compte tenu des derniers indicateurs de conjoncture connus.

Un ralentissement confirmé de la demande intérieure en France et en Europe dans les prochaines semaines, qu'il porte sur les investissements des entreprises ou la consommation des ménages, appellerait une inflexion des politiques économiques actuellement mises en oeuvre au niveau européen comme au niveau national. Il ne nous appartient sans doute pas de préciser si l'arme des taux d'intérêt ou si l'arme budgétaire sont les mieux appropriées pour répondre à une telle situation.

Le groupe de la CFE-CGC préconise toutefois que, dès le début de l'année prochaine, une baisse de 5 % des cotisations d'impôt sur le revenu dues au titre des revenus de l'année 1998 soient annoncées et opérées. Une telle mesure est susceptible, par son ampleur, de redonner à la fois pouvoir d'achat et confiance aux ménages comme aux entreprises et de combattre efficacement les effets d'un ralentissement du rythme de la demande. Elle permettrait de rendre une vigueur suffisante à la croissance et donc aux créations d'emplois.

Le groupe de la CFE-CGC approuve la teneur de l'avis du Conseil et a voté en sa faveur.

Groupe de la CFTC

L'avis retient les fortes incertitudes qui caractérisent la période actuelle et note le caractère relativement optimiste des prévisions de croissance du gouvernement, tout en observant qu'elles peuvent très bien se réaliser comme telles.

Des risques méritent d'être soulignés au niveau international : les conséquences sociales dans les régions du monde frappées par des crises économiques, les effets des dévaluations monétaires et de la baisse des prix des matières premières .

Ces questions montrent la nécessité d'apporter des réponses politiques au problème de la régulation internationale des marchés financiers. Cela concerne les règles prudentielles mais aussi les aides au développement. Sur le long terme, notre propre développement est lié à celui des pays émergents.

Le projet d'avis nous semble minimiser la contribution négative au commerce extérieur français du ralentissement de la croissance en Europe.

Il nous paraît vraiment nécessaire de soutenir la demande intérieure, notamment par une politique salariale dynamique, et par un allègement de la fiscalité sur la consommation.

Au-delà des statistiques globales de l'emploi et du chômage, qui sont en amélioration, il faut voir la montée de la précarité et la dégradation des conditions de l'emploi. Les aides à l'emploi elles-mêmes ont accéléré cette évolution. Le passif est tel qu'il faudra du temps pour restaurer la confiance en profondeur.

Le développement de la formation professionnelle et des qualifications, et d'une manière générale la qualité du dialogue social et de la négociation, sont les

conditions nécessaires de la prospérité sur le long terme. C'est pourquoi nous nous investissons dans la négociation pour l'emploi par l'aménagement et la réduction du temps de travail. Des accords de branche ont été conclus. Ils doivent être respectés et surtout être mis en oeuvre dans les entreprises en donnant la priorité à la création d'emplois durables et à l'harmonisation de la vie professionnelle et de la vie familiale.

Le groupe de la CFTC regrette que l'avis soit si prudent sur les moyens qui permettraient de répondre aux défis économiques et sociaux qui nous sont posés, et n'apporte pas aux pouvoirs publics de propositions offensives visant à assurer la demande intérieure et à consolider l'emploi.

Cependant il apprécie la lecture précise et claire que l'avis donne des perspectives économiques retenues par le gouvernement pour l'année 99. C'est pourquoi il a voté l'avis.

Groupe de la CGT

L'incertitude la plus grande prévaut aujourd'hui en matière de perspectives macro-économiques au niveau mondial impliquant des interrogations quant à l'avenir de la croissance européenne et française.

Ces hypothèses économiques du gouvernement s'ordonnent autour d'un scénario qu'il qualifie de « modérément optimiste », les prévisions européennes se situant dans la même ligne. Pour ces hypothèses, les désordres mondiaux n'affecteront qu'à la marge les économies française et européenne.

Le projet d'avis choisit de ne pas adopter un parti pris optimiste ou pessimiste considérant, d'un côté, que l'on ne pouvait pas écarter l'hypothèse d'une réalisation du scénario gouvernemental, mais que, de l'autre, il y avait lieu d'analyser les interrogations qu'il suscite au regard du contexte international difficile dans lequel il s'inscrit.

Le groupe de la CGT partage cette problématique parce qu'elle centre l'avis au-delà d'appréciations qui peuvent être diverses sur ce que sera l'état futur de la conjoncture, sur la question essentielle : les politiques économiques mises en oeuvre ici et ailleurs seront-elles en capacité de faire face à cette situation incertaine ? Si le projet d'avis n'a pas suffisamment développé cette question, il l'a cependant abordée. Ainsi en est-il des développements consacrés aux responsabilités de la Banque Centrale Européenne qui suggèrent la nécessité que cette institution ne soit pas l'orthodoxe garante d'une stabilité des prix, au demeurant aujourd'hui acquise, au détriment de préoccupations plus globales concernant la croissance et l'emploi dans l'Union. Ainsi en est-il aussi de l'évocation d'une nécessaire coordination des politiques économiques au sein de l'Union pour qu'elle ne soit exclusivement dictée par un respect étroit du pacte de stabilité européen.

On aurait cependant souhaité que le mouvement de réévaluation de l'intervention publique et des politiques économiques qui s'esquisse aujourd'hui en Europe et qui semble vouloir placer la lutte contre le chômage en tête des priorités en s'appuyant sur des actions plus collectives de soutien à la croissance, soit analysé plus avant dans ce projet d'avis. De même qu'il aurait ainsi pu

s'interroger sur l'efficacité de la stratégie des petits pas que dessine le projet gouvernemental en matière de politique économique. Cela méritait un examen approfondi autre que la seule remarque concernant « le maniement avisé » des taux d'intérêt administrés ce qui semble pour le moins dérisoire face aux problèmes de l'avenir de la croissance française.

En lieu et place de cet examen, le projet d'avis se conclut par une échappée sur les politiques structurelles inopportune parce que s'éloignant de la problématique adoptée.

Ce final en appelle à des réformes structurelles sur le coût du travail, la fiscalité ou la dépense publique dont la formulation extrêmement rapide laisse ouverte toute interprétation quant au sens et au contenu à donner à ces réformes, ce qui pour des questions aussi complexes, aussi lourdes de conséquences sociales, ne peut que susciter la réserve, si ce n'est la méfiance.

Ces conclusions amènent enfin à penser que l'effacement de ces difficultés structurelles françaises devrait se faire par alignement sur une sorte de norme dont la métrique serait la moyenne européenne. La France ne souffre pas d'avoir un chômage supérieur à cette moyenne européenne - si tant est que celle-ci ait un sens - notre pays souffre d'avoir trop de chômage, de précarité et d'inégalité sociale. Et cela suffit amplement à justifier des politiques actives pour y remédier rapidement et efficacement sans avoir à rechercher dans on ne sait quel « prêt à porter » venu d'outre-Manche, d'outre-Rhin ou d'outre-ailleurs, des solutions miracles.

Le groupe de la CGT regrette que le final du projet d'avis ait rompu la démarche d'un texte qu'il jugeait parfois intéressant. La suppression de cette conclusion, que le groupe de la CGT ne partage pas, l'amènerait à s'abstenir sur le projet d'avis.

Groupe de la CGT-FO

Au deuxième semestre, l'avis de conjoncture du Conseil économique et social a pour objectif essentiel de se prononcer sur les prévisions retenues par le Gouvernement pour l'élaboration de la loi de finances de l'année suivante. A l'examen, le groupe FO estime qu'il s'agit d'un exercice relativement réducteur et il émet le vœu qu'une réflexion soit rapidement engagée sur l'évolution des travaux du Conseil économique et social. Quant au projet d'avis lui-même, nous observons que le rapporteur, au terme d'une analyse rigoureuse et argumentée, a, pour l'essentiel, validé la prévision de croissance à 2,7 % du gouvernement pour 1999.

Nous avons, à FO, une approche plus réservée, fondée sur des statistiques et des enquêtes d'opinion traduisant une dégradation relative de la situation économique dans plusieurs secteurs importants. Or, malgré les discours ambiants, tout le monde comprend très bien que l'Europe en général et notre pays en particulier, ne constitueront pas un havre de prospérité au milieu d'une économie mondiale perturbée.

La détérioration des perspectives d'activité dans des secteurs moteurs pour l'économie ne manque pas d'avoir des effets sur les intentions d'investissement

des chefs d'entreprises. Du côté des ménages, dont la consommation dynamique doit protéger le taux de croissance l'année prochaine, les enquêtes de conjoncture récentes traduisent également une dégradation relative de leur moral et une tendance à la reconstitution d'une épargne de précaution dont le taux est revenu à son niveau de la fin 1997. Outre les craintes des effets de la crise mondiale, le retour d'une attitude frileuse de la part des ménages provient d'une anticipation négative de l'évolution du chômage pour les mois à venir. De même, les perspectives en matière salariale ne sont guère optimistes, en dépit des anticipations favorables de la part du gouvernement. Dans ces conditions, le taux de croissance pour 1999 risque d'évoluer sensiblement à la baisse. Nous estimons que le projet d'avis aurait dû mettre l'accent sur ce risque et qu'une démarche plus réaliste aurait dû nous conduire également à confirmer les nécessaires mesures de soutien à la demande interne formulées dans le précédent rapport de conjoncture.

Faute d'une politique plus volontariste, le chômage restera à un niveau supérieur à 11 % fin 1999, avec toutes les conséquences qui en découleraient en matière d'exclusion et de précarité sociale. Cette dégradation amène la confédération FO à réagir en organisant une manifestation nationale le 21 novembre.

Le projet d'avis aurait dû également mieux explorer les nouvelles perspectives apparues au niveau européen depuis l'alternance politique intervenue en Allemagne.

Enfin, le groupe FO a demandé la suppression d'un paragraphe qui lui est apparu chargé d'une connotation par trop libérale. Cette modification du texte lui ayant été accordée, après amendement de sa part, un vote positif a pu être exprimé sur le projet d'avis.

Groupe de la coopération

Le groupe de la coopération approuve l'avis du rapporteur.

Les prévisions de croissance sont aujourd'hui d'autant plus difficiles à faire qu'intervient un élément nouveau : l'apparition de l'euro.

Si l'on transforme désormais avec facilité les francs en euro, sur une base fictive, l'euro n'est pour l'instant, y compris dans le projet de loi de finances, considéré que comme un épiphénomène.

Le groupe de la coopération a toujours été très attaché à la monnaie unique qui présente des avantages indéniables pour le développement des échanges intra-communautaires.

Il n'empêche, qu'il serait très utile d'analyser les conséquences de la mise en place de l'euro sur la croissance et l'emploi dans l'Union européenne.

Il faut souhaiter que la progression de 2,7 % du PIB soit assurée, permettant à tous les indicateurs qui en découlent de se trouver en position favorable.

Enfin, il faut encourager la coopération entre les grands pays développés en matière de finances, de change et de commerce pour sauvegarder les perspectives de croissance.

Même si la prudence doit être de circonstance, le groupe de la coopération pressent que les appréciations du rapporteur sont non seulement justifiées mais également réalistes.

Groupe des entreprises privées

Le groupe des entreprises privées salue le travail accompli par le rapporteur sur les prévisions macro-économiques qui servent de cadrage au projet de Loi de Finances pour 1999 et que le gouvernement qualifie de scénario «modérément optimiste». A juste titre, il s'interroge sur l'éventualité de «contours plus pessimistes», parce qu'elle est possible. L'évolution récente de la conjoncture internationale et nationale conduit en effet à certaines interrogations. Il ne s'agit donc pas d'être plus ou moins pessimistes, mais de cerner au plus près la réalité afin d'éclairer au mieux les décideurs économiques.

Les marchés financiers sont dans une période d'accalmie après la tempête, mais restent très vulnérables. L'économie mondiale est en quasi-stagnation ou en croissance faible. Quant à l'Europe, le raffermissement de la croissance marque le pas depuis l'été, et la dégradation du climat des affaires s'est accentuée à la rentrée. En France, précisément, 1998 restera comme un «bon crû», avec une croissance moyenne proche de 3 %, mais des signes d'inflexion sont apparus dès la fin du printemps.

L'Union économique et monétaire impose évidemment une remise en ordre des finances publiques. A cet égard, il faut s'inquiéter de la tentation au relâchement budgétaire dans les principaux pays européens, par le biais de «grands travaux» financés sur emprunt, au moment-même où l'on s'attache à réduire la dette et à faire baisser les taux. C'est particulièrement vrai pour la France. Faute d'avoir mis à temps de l'ordre dans ses finances collectives et de disposer aujourd'hui de marges de manoeuvre dans une conjoncture qui ralentit, nous devons éviter à tout prix de repartir vers des déficits incontrôlables par dérive de la dépense.

Si le Parlement devait voter la hausse de certaines charges fiscales et sociales et la création de nouveaux prélèvements actuellement en discussion, ce serait un mauvais signal, alors que la baisse de la pression fiscale et sociale est urgente : notre charge collective excède en effet de 5 points de PIB la moyenne de la zone euro, soit plus de 400 milliards de francs. Nous nous félicitons de l'insistance du rapporteur sur ce sujet mais nous aurions souhaité une analyse plus approfondie et une prise de position plus ferme sur la réduction inévitable des dépenses publiques.

L'enjeu est bien sûr le respect par la France de ses engagements dans l'Union européenne. Il est tout autant la résolution de nombreuses difficultés structurelles dues à son retard d'adaptation depuis vingt ans aux bouleversements économiques, technologiques et démographiques. Il en va de la croissance et de l'emploi des prochains trimestres et des prochaines années, comme le souligne le

rapporteur. Le groupe des entreprises privées a voté contre ce projet d'avis parce qu'un amendement a considérablement affaibli la conclusion qui témoignait de réalisme dans le rappel de l'urgence à corriger les dysfonctionnements qui, aujourd'hui, affaiblissent la compétitivité du site français en Europe, compromettent la croissance et l'emploi à terme, tout autant que la pérennité de nos système sociaux.

Groupe des entreprises publiques

La conjoncture française est en cette fin d'année 1998 au confluent de deux influences contradictoires : l'économie européenne, qui est encore dans une situation conjoncturelle relativement favorable, et à l'inverse, l'économie mondiale hors Europe, suite à une crise financière sans précédent, qui est en ralentissement marqué, surtout en Asie mais également aux Etats-Unis et en Amérique Latine.

Dans ces conditions, que penser de la prévision de croissance de 2,7 % pour 1999 avancée par le Gouvernement ? Le rapporteur met justement en lumière les facteurs qui pourraient faire craindre une évolution moins favorable : éventualité d'une prolongation du choc sur les marchés boursiers du monde (encore que leur situation se soit nettement améliorée depuis quelques semaines), difficultés persistantes du Japon à résoudre les problèmes de son système bancaire et à relancer la consommation, ébranlement possible des économies d'Amérique Latine frappées par des retraits massifs de capitaux, auxquels il faut ajouter celui d'une dépréciation excessive du dollar par rapport à l'euro.

Quoi qu'il en soit, pour la France, les conséquences du freinage de la demande extérieure seraient largement compensées par le dynamisme de la demande interne.

Compte tenu de l'importance des enjeux, nous apprécions particulièrement l'accent mis par le rapporteur sur les responsabilités et la très grande liberté dévolue à la Banque Centrale Européenne dans la conduite de la politique monétaire. Dans une conjoncture mouvante, il faut espérer qu'elle saura en user à bon escient, et aussi promptement que cela pourrait s'avérer nécessaire.

De même il paraissait judicieux à notre groupe, de noter que les marges de jeu du Gouvernement français, dans une période qui peut s'avérer plus délicate que prévu, risquent d'être limitées par des faiblesses de notre économie, notamment par rapport à certains de nos voisins européens : situation assez lourde des finances publiques, niveau élevé des prélèvements obligatoires, déséquilibre du régime de retraite, coût du travail non qualifié qui rend plus malaisée la lutte contre le chômage.

Mais un amendement correspondant à ces préoccupations les ayant supprimées dans le texte du projet d'avis, le groupe des entreprises publiques s'est abstenu.

Groupe de la FEN

L'incertitude sur l'environnement international conduit à penser que les facteurs internes prendront plus d'importance pour le maintien de la croissance

dans notre pays. Parmi les éléments de la demande interne susceptibles de tirer cette dernière, la consommation des ménages sera prépondérante sous la double condition de la confirmation de la reprise de l'emploi et d'une diminution de l'épargne de précaution :

- si la situation des entreprises paraît favorable à l'investissement et à l'embauche, les incertitudes évoquées risquent de créer un climat peu favorable, voire dissuasif en cas d'aggravation. Le groupe FEN-UNSA estime hasardeux, au vu du passé, d'établir un lien quasi mécanique entre les facilités accordées aux entreprises et la création d'emplois durables en France ;
- la précarité, les inégalités, le surendettement font douter des capacités de nombre de nos concitoyens à puiser dans leur épargne. Une action plus vigoureuse en direction de ces populations, à propension à consommer élevée faute de choix, pourrait donc se justifier.

Le développement durable, la formation, la politique industrielle sont particulièrement importants. Si la demande intérieure européenne doit durablement assurer une part importante de la croissance, il devient de plus en plus impérieux de mettre en œuvre les différents programmes européens d'investissements qui leur sont liés.

Concernant la France, le groupe FEN-UNSA estime qu'il est nécessaire de conforter les investissements porteurs d'avenir. Les dépenses publiques, en ce sens, confortent la reprise mais surtout préparent le développement futur et donc l'emploi. L'analyse du niveau des prélèvements obligatoires, qui ne se confondent pas avec les dépenses publiques, doit être faite à cette aune. Un récent rapport du Conseil d'analyse économique montre que tous les éléments des prélèvements doivent être pris en considération avant d'effectuer des comparaisons internationales. Opposer le niveau d'emploi à celui des prélèvements obligatoires, ainsi que le fait l'avis dans sa conclusion, est trop elliptique et ne saurait, dans sa formulation succincte, emporter l'adhésion de l'UNSA.

Le groupe FEN-UNSA s'interroge par ailleurs sur la portée d'une analyse de la conjoncture qui, de fait, reste cantonnée à l'analyse proposée pour les budgets économiques. A l'heure où l'examen du projet de loi de finances touche à sa fin, il eût été préférable d'envisager quels étaient les prolongements des conclusions des précédents avis de conjoncture économique et sociale.

Le groupe FEN-UNSA s'est abstenu.

Groupe de la mutualité

Le projet d'avis sur la conjoncture au second semestre 1998 respecte l'exercice d'école, périodiquement imposé par la loi, qui consiste à commenter le rapport du gouvernement justifiant les hypothèses budgétaires que doit voter le Parlement.

Il fait apparaître clairement que des manipulations financières à court terme peuvent entraîner une crise économique majeure pour des centaines de millions

de personnes dans les pays où l'économie émergente est particulièrement fragilisée.

Il montre que les cercles vicieux de l'optimisme conduisent aux cercles vicieux du pessimisme et que les effets négatifs s'enchaînent pour peu que les structures de l'économie mondiale soient fragiles. Ce qu'elles sont.

Il décrit avec précision, sur la foi du rapport du gouvernement, les évolutions, vers la crise, de l'ensemble des économies mondiales. Par contraste, il fait ressortir cet îlot de prospérité relative qu'est encore l'Europe et qui est censée le rester, grâce à une demande intérieure soutenue par la hausse du pouvoir d'achat.

Mais il fait aussi comprendre, malgré les précautions de langage, que le scénario « modérément optimiste » pourrait bien, dans les prochains mois, laisser la place à des contours plus pessimistes. L'évolution des valeurs boursières à la baisse pourrait bien « doper » la crise comme elle a dopé la croissance.

Dans cette sombre perspective, y a-t-il des lueurs d'espoir ? Le projet d'avis en liste quelques unes : des créations d'emplois en hausse, une demande intérieure dynamique, des taux d'intérêt inférieurs à ceux des USA pour la première fois depuis des décennies... Encore faut-il s'interroger sur le fléchissement de la demande en biens d'équipement, dont le rapporteur a rappelé en section qu'il est le point névralgique de l'évolution conjoncturelle française et qu'il dépend lui-même des « esprits animaux » décrits par M. Keynes.

Le projet d'avis montre que la Banque Européenne sera dans l'obligation de conduire une véritable politique économique. Cette obligation renforce, pour le groupe de la mutualité, l'urgente nécessité d'une instance politique supérieure européenne qui conçoive, par rapport aux nécessités et aux besoins des populations, une politique économique **et sociale** - le groupe insiste sur l'adjectif - qu'il n'appartient pas aux seuls financiers de concevoir et de conduire.

Le lancement de grands travaux à l'échelle européenne, l'incitation volontariste à l'emploi, le soutien à la consommation, seraient autant de solutions keynésiennes adaptées à la situation, pour peu qu'elles soient construites à l'échelle européenne.

Enfin, ce projet d'avis laisse le sentiment d'une impuissance des autorités politiques françaises à agir pour réorienter si nécessaire les tendances négatives, même si le rapporteur a expliqué que la connaissance d'un scénario pessimiste leur permettrait de mieux le combattre.

Le groupe de la mutualité a voté en faveur de cet avis, auquel on ne peut reprocher ni la grande technicité, ni la prudence interrogative.

Groupe des personnalités qualifiées

M. Fourçans : « Le projet d'avis analyse clairement les clés de la situation économique internationale et française. Il met en perspective les différents scénarios élaborés par le gouvernement et en fait un examen équilibré et sérieux.

Les perspectives mondiales et les conséquences de la crise asiatique ouvrent l'analyse des scénarios susceptibles d'influer sur l'économie de notre

pays. Le rapporteur montre que si l'ensemble des risques inhérents à l'environnement mondial se réalisait, la croissance dans la zone euro pourrait être diminuée quasiment de moitié par rapport aux prévisions officielles. Fort heureusement, il faudrait un malheureux concours de circonstances pour que tous les risques se cumulent. Mais c'est aussi aux pouvoirs publics nationaux et internationaux de mener de bonnes politiques économiques et de mieux coopérer pour faire en sorte que la situation se rapproche de celle des prévisions les plus optimistes.

Les perspectives de l'économie française vont bien sûr dépendre de l'évolution internationale, mais également des conditions propres à notre pays.

La consommation restera relativement soutenue, suite à une amélioration de l'emploi et à des taux d'intérêt historiquement faibles. Une plus grande incertitude pèse sur l'évolution des investissements, plus sujets à « l'esprit animalier » des entrepreneurs, comme le disait Keynes. On peut toutefois espérer que leur croissance restera suffisante pour contribuer à soutenir la croissance globale de l'économie dans les mois qui viennent. Cependant dès le 1er janvier 1999 nous entrons dans la mise en place de l'euro et la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne sera élaborée en fonction de la situation économique d'ensemble de la zone euro et non plus en fonction seulement de celle de la France.

Il conviendrait que tous les acteurs économiques, qu'ils soient privés ou publics, prennent conscience de ce « nouveau régime » économique pour éviter des malentendus en matière de politique économique.

Enfin, il est bien évident que si la reprise de la croissance est favorable à l'emploi, elle ne suffira pas à éradiquer le chômage massif qui frappe notre pays. L'effet global de la réduction du temps de travail sur le chômage paraît aléatoire, on peut douter que celui-ci réalise les espérances affichées. Mieux vaudrait compter de façon accrue et poursuivie sur la baisse du coût du travail, via la diminution des charges sociales, surtout sur le travail peu qualifié, pour espérer réduire notre chômage de façon notable.

Certaines mesures budgétaires devraient être prises afin de garantir les fruits d'une croissance forte et durable. Il est dommage que les pouvoirs publics n'usent pas mieux de leur « volontarisme » pour, à l'instar de la quasi totalité des autres grands pays européens, réduire les dépenses publiques. Ceci permettrait de diminuer les prélèvements obligatoires qui pèsent indûment sur notre économie, et notre déficit budgétaire qui est encore trop important.

Je voterai pour le projet d'avis que j'approuve largement ».

Groupe des professions libérales

Les prévisions optimistes de croissance annoncées par le gouvernement s'appuient sur l'amélioration de la consommation et sur une reprise des investissements. Par ailleurs, le chômage a diminué et notre commerce extérieur est en bonne santé. Cependant, nous devons constater qu'il existe une dichotomie entre l'optimisme du gouvernement et le moral des entrepreneurs. Comment pourrait-on ignorer, en effet, qu'un tiers de l'économie mondiale est entré en

récession ? Les recettes toutes faites (politique monétaire et budgétaire restrictive notamment) imposées par la Banque mondiale et le FMI dans la crise asiatique n'ont pas permis de trouver des solutions nouvelles à une crise d'un nouveau genre. La réforme de ces organismes mondiaux apparaît plus que jamais une nécessité. Nous devons également être très attentifs aux évolutions des économies nord-américaines. Aux Etats-Unis, le ralentissement apparaît déjà entamé, ne serait-ce que par la reconstitution de l'épargne des particuliers. Peut-on réellement mesurer l'impact de ces crises sur la zone euro et sur notre pays ? Il est certain qu'une baisse de croissance dans la zone euro aurait de très graves répercussions sur l'économie française puisque cette zone représente 75 % de nos exportations. L'euro dispose d'atouts pour rivaliser avec le dollar mais il est bien difficile aujourd'hui de prévoir quels ajustements fiscaux et sociaux résulteront de la mise en place de l'euro. Les écarts dans les taux de chômage continuent à nous être défavorables. En outre la loi sur les 35 heures n'apportera pas de bénéfices sur la croissance. Il convient de s'interroger sur ses conséquences tant en matière d'emploi que de compétitivité.

Nous nous demandons si les estimations de croissance (2,7 % en 1999) prévues par le gouvernement sont volontaristes ou réalistes. En les fixant à un niveau élevé, elles peuvent contribuer à l'optimisme et favoriser l'investissement et la consommation. A l'inverse, si ces estimations étaient ramenées à la baisse, elles auraient des effets dévastateurs.

Si on veut favoriser la consommation en maintenant le moral des français, il faut que tous les secteurs d'activités soient concernés par les réformes et bien informés sur les buts à atteindre. Les professions indépendantes et les micro-entreprises créent des emplois lorsqu'elles bénéficient d'allègement de taxes. Nous souhaitons que la loi de Finances pour 1999 comporte des mesures spécifiques d'aménagement de la taxe professionnelle pour ces petites entreprises de moins de cinq salariés.

De plus, il faut évoquer l'impact de l'évolution des systèmes de protection sociale prévus par la loi sur la Sécurité sociale et les difficiles rapports entre les professions de santé et les pouvoirs publics que cela va induire. Pourra-t-on longtemps faire coïncider dépenses de santé et assurance maladie à une époque où la demande de soins ne cesse de croître en raison des acquis de la science, de la médecine mais aussi du vieillissement de la population et des conditions de vie et de travail ? Il faudra faire appel à de nouveaux systèmes responsabilisant les praticiens et la population sur le coût qu'engendre ces dépenses, afin d'éviter une médecine à deux vitesses.

Tout en voulant partager les prévisions optimistes du gouvernement sur l'évolution de notre économie, nous voulons aussi mettre l'accent sur le volume excessif des dépenses publiques qui risquent à terme de nuire considérablement à la compétitivité de notre économie. Le groupe regrette que le projet d'avis y fasse peu référence. C'est pour cette raison qu'il a émis un vote défavorable sur l'ensemble de l'avis.

Groupe de l'UNAF

Etablir un bilan de conjoncture dans le contexte économique mondial actuel, marqué par les crises qui affectent ou risquent encore d'affecter certains espaces régionaux mondiaux, n'est pas un exercice aisé. Le rapporteur s'est montré prudent en faisant une analyse-constat du projet de budget de l'Etat, tout en soulignant les incertitudes qui pèsent sur le taux de croissance. En effet, même si notre pays semble moins concerné que ses partenaires par une baisse des taux de croissance, il n'est cependant pas à l'abri d'une déflation dont les effets se feraient sentir sur le taux retenu par le gouvernement lors de la préparation du budget de 1999.

Aussi, le groupe de l'UNAF souscrit-il à cet avis sage et félicite-t-il le rapporteur qui a eu le mérite de proposer un texte clair et court, insistant cependant sur les limites auxquelles peut être confrontée la préparation d'un budget national et sur le rôle que peut désormais jouer la Banque Centrale Européenne dans la politique monétaire de l'Union. Il regrette toutefois que la réflexion n'ait pas été élargie à une analyse complémentaire des mesures contenues dans le projet de loi sur la sécurité sociale, dont l'impact sur les revenus des ménages est fort (revenus de transfert).

En effet, la croissance est soutenue par la consommation des ménages et l'investissement dans la construction, tout autant que par l'investissement des entreprises ou les excédents du commerce extérieur. Toute baisse de la demande intérieure se répercute sur le marché de l'emploi. Or la consommation des ménages se caractérise par une nette reprise ces derniers mois, et un bon niveau par rapport à la frilosité des entreprises et aux contraintes qui pèsent sur les échanges extérieurs. La consommation des ménages sera-t-elle durable ? N'eût-il pas été judicieux de mieux la soutenir, en particulier en permettant aux familles de disposer de moyens renforcés ? Certes, on peut se féliciter que les dispositions concernant la mise sous condition de ressources des allocations familiales aient été supprimées, la contrepartie de cette décision étant la baisse du plafond du quotient familial. Cela ne se traduit donc pas par un effort en direction des familles car l'opération se solde par un bilan financier neutre.

De plus, il est difficile d'admettre que la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales soit limitée à 0,71 %, (au prétexte d'un trop perçu de 0,5 % pour 1998, l'inflation étant inférieure aux prévisions) et que, dans le même temps, cette limitation ne concerne pas les retraites dont l'augmentation serait fixée à + 1,3 %. On peut se poser la question de la différence de traitement, alors que la perte du pouvoir d'achat des familles est évaluée à 3 % pour ces dernières années ! Aussi, l'UNAF souhaite-t-elle que soit revu le mode de revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales dans le sens d'une participation des familles à la croissance, au niveau des évolutions salariales, car elles sont directement impliquées dans un soutien à la consommation qui est un des moteurs de la croissance de notre pays.

Le groupe de l'UNAF a voté favorablement l'avis qu'il juge équilibré et perspicace.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 :	Prévisions de croissance et de solde courant en Asie.....	5
Fig. 2 :	Conséquences de la crise asiatique pour l'Europe	5
Fig. 3 :	Croissance du PIB des principales économies développées.....	6
Fig. 4 :	Croissance du PIB Comparaison des prévisions pour 1998.....	8
Fig. 5 :	Croissance du PIB Comparaison des prévisions pour 1999.....	9
Fig. 6 :	Principales prévisions établies pour la France	13
Fig. 7 :	Ecarts entre prévisions de croissance et croissance du PIB	14
Fig. 8 :	Taux de change effectif du franc vis-à-vis des monnaies des 19 principaux pays de l'OCDE	17
Fig. 9 :	La balance des transactions courantes.....	19
Fig. 10 :	Exportations de la France et de l'Allemagne	21
Fig. 11 :	Demandeurs d'emploi en fin de mois	23
Fig. 12 :	Taux de chômage standardisés.....	23
Fig. 13 :	Finances publiques Prévisions pour les pays de la zone euro	26

